



CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 AOUT 2025

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Ordre du jour :

- Rapport annuel des services Fumel Vallée du Lot
- Rapport Annuel Prix de l'eau et qualité des services Syndicat des Eaux de la Lémance
- Avenant à la convention de délégation de la compétence transports scolaires
- Prêt transition écologique – financement rénovation énergétique bâtiment scolaire Jasmin
- Tarification restauration scolaire et accueil périscolaire
- Admission en non-valeur créances irrécouvrables
- Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Questions diverses

1 - Ouverture de la séance

Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Maire, déclare la séance ouverte à dix-neuf heures.

2 – Appel nominal des conseillers municipaux

Présents :	BOUYE Christophe	BROUILLET Jean-Jacques	CARON Jean-Charles
	GAYRAL Fabienne	LABOULY Alain	LABROUE Cédric
	LAFOZ Michèle	LARIVIERE Yvette	MONIQUE Gilles
	ROSEMBAUM Marie-Claire	VAYSSIÈRE Didier	
Procurations :	CARMEILLE Bernard (pouvoir à VAYSSIÈRE Didier) - CATHALOT Cindy (donne pouvoir à Marie-Claire ROSEMBAUM) - DUBIN Anne (donne pouvoir à Yvette LARIVIERE) - GERARD Clément (pouvoir à Jean-Charles CARON) - FAUBEL Catherine (donne pouvoir à LAFOZ Michèle)		

3- Désignation du secrétaire de séance

Sur proposition du Maire, Madame LAFOZ Michèle est désignée secrétaire de séance.

4- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2025

Le compte-rendu du conseil municipal du 15 avril 2025 est approuvé à l'unanimité

5 – Délibération 2025-019 - Rapport d'activité des services de Fumel Vallée du Lot 2024

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, les présidents des établissements publics de coopération intercommunale adressent à leurs communes membres un rapport présentant leurs activités.

Le Président de Fumel Vallée du Lot a transmis le rapport d'activité des services portant sur l'année 2024.

Monsieur le Maire expose que ce document est mis à la disposition du public en Mairie et est consultable sur le site internet de la commune.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

Atteste de la présentation du rapport d'activité des services de Fumel Vallée du Lot 2024.

Dit que ce rapport mis à sa connaissance n'appelle ni observations ni réserves de sa part ;

Constate que la délibération est approuvée à l'unanimité

6 – Délibération 2025-020 : Rapport 2024 du Syndicat des Eaux de la Lémance - prix de l'eau et qualité des services

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°95-101 du 2 février 1995 et par le décret n°95-635 du 6 mai 1995, les Maires doivent présenter au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix de l'eau et la qualité des services.

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que bien que la commune ait transféré sa compétence en matière d'eau potable à un établissement public de coopération intercommunale, cette présentation doit être faite dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice. Il fait lecture du rapport établi pour l'année 2024 et de ses annexes que lui a adressé Monsieur le Président du Syndicat des Eaux de la Lémance après l'avoir fait adopter par le Comité Syndical.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

Atteste de la présentation du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable ;

Dit que le rapport mis à sa connaissance n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Constate que la délibération est approuvée à l'unanimité

7 – Délibération 2025-021 - Avenant n°5 à la convention de délégation de la compétence transports scolaires

Monsieur le Maire expose que La Région Nouvelle Aquitaine et la commune de Monsempron-Libos sont liées par une convention de délégation de transports scolaire approuvée par délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2019 et prolongée par avenant jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025/2026.

La Région Nouvelle Aquitaine propose la conclusion d'un avenant n°5 à cette convention pour introduire des évolutions mineures :

- Une modification de l'article 4.2.1 – Procédure d'inscription comme suit : « Sous réserve d'une décision contraire de la Région, il est rappelé qu'après le 4ème lundi du mois de juillet les parts familiales seront majorées conformément au règlement régional des transports scolaires. »
- Une modification de l'article 4.6 – Accompagnateur comme suit : « Pour la sécurité des élèves maternelles, l'Autorité Organisatrice de 2nd rang peut mettre en place un accompagnateur sur toute la durée du service pour les véhicules de plus de 9 places, conformément au règlement régional des transports scolaires. Les modalités de prise en charge financière des accompagnateurs sont définies à l'article 5.1. ».

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

Autorise le Maire à signer l'avenant n°5 à la convention de délégation de la compétence transports scolaires annexé à la présente délibération.

Constate que la délibération est approuvée à l'unanimité

8 – Délibération 2025-022 – Réalisation d'un Contrat de Prêt Transition Ecologique (TLA +0,4%) d'un montant total de 278 220 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de rénovation de l'école maternelle Jasmin

Monsieur le Maire expose que les travaux de rénovation énergétique du bâtiment scolaire Jasmin ont été lancés début juillet.

Afin de financer cet investissement il est proposé au Conseil Municipal, conformément au plan de financement de cette opération prévu au budget, de souscrire un emprunt.

Le Conseil Municipal de la Commune de Monsempron-Libos, après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DELIBERE

Pour le financement de cette opération, le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne de prêt pour un montant total de 278 200 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : Prêt Transformation Ecologique

Montant : 278 220 euros

Durée d'amortissement : 20 ans

Périodicité des échéances : annuelle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,4%

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : simple révisabilité (SR)

Amortissement : prioritaire

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Constate que la délibération est approuvée à l'unanimité

9 – Délibération 2025-023 - Tarification restauration scolaire et accueil périscolaire

Monsieur le Maire expose que les coûts de fourniture de repas et du personnel mis en œuvre ont fortement augmenté depuis dernière réévaluation en 2023. Il propose d'augmenter sensiblement le tarif des repas facturés.

Il précise que le coût moyen d'un repas scolaire pour la collectivité a été estimé à 10.89 € :

Fourniture repas	4.25 €
Personnel restauration	3.73 €
Personnel animation/surveillance	2.48 €
Traitement administratif	0.17 €
Fluides et petit matériel	0.26 €
Total	10.89 €

Monsieur le Maire indique que la tarification de l'accueil périscolaire est inchangée depuis 2019 et demande à l'Assemblée de se prononcer sur leur évolution.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

Fixe la tarification de restauration scolaire à compter du 1er septembre 2025 selon le détail suivant :

catégories	Tarif 2023	Tarif 2025
QF<1000	1.00 €	1.00 €
1000<QF< 1600	3.20 €	3.70 €
QF>1600 ou QF non communiqué	3.40 €	3.90 €
Adultes	4.80 €	5.00 €

Maintient la tarification de l'accueil périscolaire inchangée :

Quotient familial	de 1 à 4 présences	de 5 à 14 présences	au-delà de 14 présences
<1000	1 €	5 €	10,00 €
1000<QF< 1600	1.50 €	6 €	12 €
>1600 ou QF non communiqué	2.00 €	7 €	14 €

Constate que la délibération est approuvée à l'unanimité

10 – Délibération 2025-024 - Admission en non-valeur créances irrécouvrables

Monsieur le Maire expose que le comptable public n'a pu recouvrer des recettes après poursuites, pour des motifs de surendettement, poursuites sans effets, absence d'actif, pour un montant de 4 670.32 €.

Ces recettes non recouvrées sur la période 2017-2024 concernent principalement des factures cantine et accueil périscolaire.

Il propose au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur ces produits irrécouvrables.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

décide d'admettre en non-valeur les produits irrécouvrables présentés à hauteur de 4 670.32 €.

dit que les crédits nécessaires seront prélevés aux article 6541 et 6542 du budget communal

Constate que la délibération est approuvée à l'unanimité

11 –Compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application de l'article L.2122.23 du Code Général des collectivités Territoriales, il est rendu compte des décisions prises par le Maire en vertu des délégations qui lui ont été accordées par le Conseil Municipal le 9 juin 2020 :

Décision 2025-041 du 28 mai 2025 : Attribution du marché de travaux de rénovation énergétique de l'école maternelle Jasmin :

lot	titulaire	montant HT	montant TTC
1 - menuiseries extérieures	MIROVIL	74 942,60 €	89 931,12 €
2- plâtrerie isolation	CGA	61 000,00 €	73 200,00 €
3 – menuiseries bois	GROUPE 4C	10 063,32 €	12 075,98 €
4 - électricité	EDIF	30 607,00 €	36 728,40 €
5 – chauffage plomberie	ACEP	70 000,00 €	84 000,00 €
6 - ITE	BOREAL	79 953,85 €	95 944,62 €
7 - sol souple	PLASTIC DECORS	15 867,83 €	19 041,40 €
8 - peinture	VANNIER	7 916,45 €	9 499,74 €
Total marché		350 351,05 €	420 421,26 €

Décision 2025-055 du 11 juin 2025 : attribution du marché annuel de travaux d'entretien de locaux communaux renouvelable 3 fois à la société 2 M Nettoyage - 64100 Bayonne pour un montant annuel de prestations de 22 693.19 € HT

ANNEXES

- Rapport d'activité des services 2024 de Fumel Vallée du Lot
- Rapport annuel 2024 du Syndicat des Eaux de la Lémance - prix de l'eau et qualité des services
- Avenant à la convention de délégation de la compétence transports scolaires

AR Prefecture

047-200068930-20250626-2025C67SG-DE

Reçu le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025



2024

Rapport annuel des services

FUMEL

— VALLÉE DU LOT —



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com

AR Prefecture

047-200068930-20250626-2025C67SG-DE

Reçu le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

Directeur de la publication : Didier CAMINADE

Crédits photos © : Fumel Vallée du Lot, S.Lacombe, Office de Tourisme Fumel-Vallée du Lot, SauveTerre Musée de Préhistoire, Pixabay, Adobestock. **Conception & réalisation** : H.Neira, S.Lacombe, Service Communication.

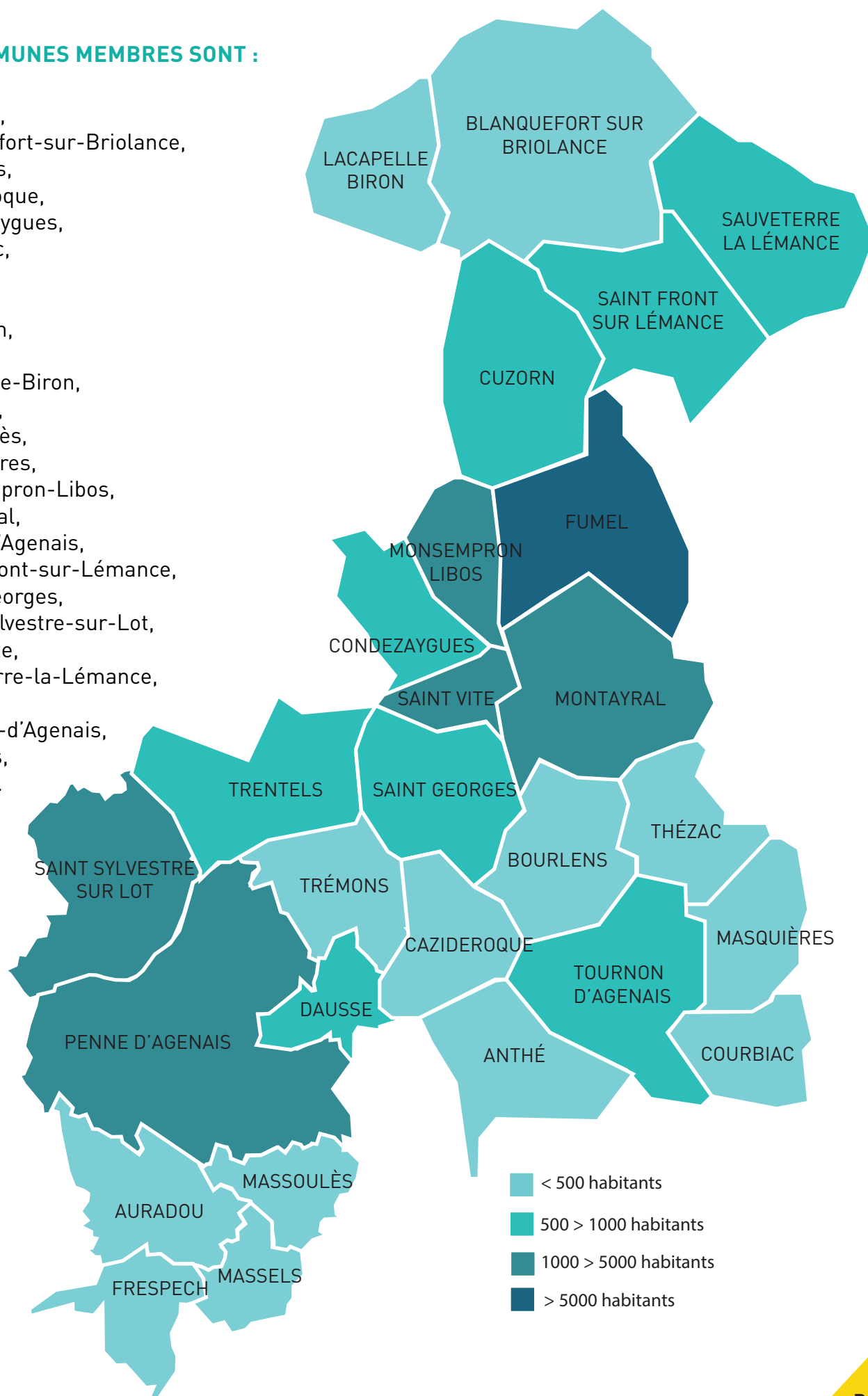
SOMMAIRE

Carte du territoire Fumel Vallée du Lot	P. 4
Le Président et les Vice-Présidents de Fumel Vallée du Lot	P. 5
Organigramme Décisionnel de Fumel Vallée du Lot	P. 6
 DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES	
Communication	P. 7
 DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES	
Comptabilité Finances	P. 9
Cellule Commande Publique	P. 10
 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - MOYENS GÉNÉRAUX	
Administration générale et juridique	P. 11
Ressources Humaines	P. 12
Réseau informatique et téléphonie	P. 13
 DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES	
Travaux - Voirie	P. 14
Gestion Patrimoniale	P. 15
Espaces Verts	P. 16
 DIRECTION DES SOLIDARITÉS	
Crèches - Relais Petite Enfance	P. 17
Accueil de Loisirs Sans Hébergements	P. 18
Sport - Santé - CISPD	P. 19
Centre Intercommunal de Santé	P. 20
 DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	
Action Culturelle	P. 21
École des Arts	P. 22
SauveTerre Musée de Préhistoire	P. 23
Développement Économique	P. 24
Aménagement du Territoire - Urbanisme	P. 25
 TOURISME	
Office de Tourisme Fumel-Vallée du Lot	P. 26

LE TERRITOIRE DE FUMEL VALLÉE DU LOT

LES COMMUNES MEMBRES SONT :

- Anthé,
- Auradou,
- Blanquefort-sur-Briolance,
- Bourlens,
- Cazideroque,
- Condezaygues,
- Courbiac,
- Cuzorn,
- Dausse,
- Frespech,
- Fumel,
- Lacapelle-Biron,
- Massels,
- Massoulès,
- Masquières,
- Monsempron-Libos,
- Montayral,
- Penne d'Agenais,
- Saint-Front-sur-Lémance,
- Saint-Georges,
- Saint-Sylvestre-sur-Lot,
- Saint-Vite,
- Sauveterre-la-Lémance,
- Thézac,
- Tournon-d'Agenais,
- Trémons,
- Trentels.





OUVERTURE



PROXIMITÉ



SOLIDARITÉ

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS DE FUMEL VALLÉE DU LOT :



Mr. Didier CAMINADE
Cuzorn

Président de Fumel Vallée du lot



Mr. Jean-Jacques BROUILLET
Monsempron-Libos

1^{er} VP en charge des Infrastructures et Grands Projets



Mme Marie-Lou TALET
Fumel

**2^{ème} VP en charge du
Développement Économique et
Aménagement du Territoire**



Mr. Yann BIHOUE
Saint-Sylvestre-sur-Lot
**3^{ème} VP en charge de
l'Enfance Jeunesse**



Mme Marie COSTES
Saint-Front-la-Lémance
**4^{ème} VP en charge des
Finances et Budgets**



Mr. Jean-François SEGALA
Montayral

**5^{ème} VP en charge de l' Environnement
et de la Transition écologique**



Mr. Jean-Pierre CALMEL
Sauveterre-la-Lémance

6^{ème} VP en charge des Travaux-Voirie



Mme Marie-Hélène BELLEAU
Saint-Georges

7^{ème} VP en charge de la Culture



Mr. Didier BALSAC
Tournon d'Agenais

9^{ème} VP en charge du Sport



Mr. Gilbert GUERIN
Dausse

10^{ème} VP en charge de la Santé

Présidence

Didier Caminade
Président

Direction Générale
des Services

Sébastien Ribeiro
Directeur Général des Services

Direction
Générale des
Services
techniques

Laurent Vigie
Directeur Général Services Techniques

VOIRIE
ESPACES VERTS

Jérémy Fontaine
Responsable

ENVIRONNEMENT

Lucille Provost
Responsable

GESTION
PATRIMONIALE

Thomas Le Brigand
Responsable

ATELIERS

Stéphane Armagnac
Responsable

Direction des
Solidarités

PETITE ENFANCE

Jennifer Rottier
Responsable

ENFANCE

Jean-Paul Frayssinous
Responsable

JEUNESSE

Julien Robert
Responsable

SANTÉ / CIS / CTG

Jennifer Rottier
Responsable

SPORT ET SITES
AQUATIQUES /
CISPD

Florent Seyral
Responsable

Direction du
Développement
Territorial

URBANISME /
HABITAT

ÉCONOMIE

Marine Bedril
Responsable

ÉCOLE DES ARTS

Muriel Musqui
Responsable

CULTURE
PATRIMOINE
MUSÉE
PRÉHISTOIRE

Magali Birat
Responsable

Communication
Marketing
Territorial

Hélène Neira
Responsable

Direction des
Affaires Financières
et de la Commande
Publique

Marie-José Salvador
Directrice

COMMANDE
PUBLIQUE

COMPTABILITÉ
FINANCES

Direction des
Ressources Humaines
et des Moyens
Généraux

Cécile Clément
Directrice

SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL /
ASSEMBLÉES

Aurélie Demeaux
Responsable

CARRIÈRE-PAIE

FORMATION
PRÉVENTION

INFORMATIQUE
TÉLÉPHONIE

Comment joindre un correspondant ?
Accueil téléphonique au 05.53.40.46.70

Comment envoyer un mail ?
ccfl@du-fumelois.fr
1ère lettre du prénom + nom @cc-dufumelois.fr

Site internet : <https://www.fumelvalleedulot.com/fr/>



130

**Agents à la Communauté
de Communes**

5

Directions Opérationnelles

(Direction Générale des Services Techniques,
des Solidarités, du Développement Territorial, des
Affaires Financières et de la Commande Publique et
des Ressources Humaines et Moyens Généraux).

27 380 000€

de Budget Global Annuel
(fonctionnement et investissement).

1

**Plan Égalité
Femmes-Hommes**

(actions de sensibilisation, formations, spectacles).

Communication et marketing territorial



2 agents (2 ETP)

Relations presse

Marketing territorial

Graphisme

Communication papier et numérique

Signalétique

Mission principale :

Valoriser les actions et les projets de la communauté de communes auprès de tous les publics.

Chiffres clés 2024

- » 362 nouveaux abonnés à la page Facebook (contre 238 en 2023)
- » 45 200 visites de la page facebook FVL en 2024 (contre 22 600 en 2023)
- » + de 450 publications Facebook
- » 30 émissions diffusées sur les ondes de «Radio 4 » (4 diffusions chacune / semaine)
- » 3 véhicules floqués à l'image de l'identité graphique FVL.

Temps forts 2024 :

- Arrivée d'une responsable communication et marketing territorial.
- Développer et animer le site internet et le compte Facebook de la collectivité.
- Aide à la préparation des Inaugurations (Maison des 1000 Bulles et Espace Jeunes).
- Organiser la cérémonie des Voeux de janvier 2024 (Vidéos de présentation, invitations / réception / planification de l'évènement).
- Mise en place de la vitrophanie du nouveau siège et des bâtiments communautaires (ex : Espaces Jeunes).
- Mise en musique d'une stratégie de communication pour le Tour de France avec les communes traversées.
- Organiser des évènements internes comme « l'Arbre de Noël des enfants » des agents de la communauté de communes (en partenariat avec le service RH).
- Développer la communication liée aux activités des services (exemple : 1ère journée de prévention sécurité routière à l'Espace Jeunes).
- Mise en place d'un plan de communication Facebook lié à la redevance incitative et au compostage.



Perspectives 2025 :

- Lancement du marché de stratégie marketing territorial de Fumel Vallée du Lot avec la mise en place d'un plan d'actions de communication,
- Aide à la préparation des Conseils Communautaires (Power Point « ACTUS des services », Rapport d'activités des services),
- Réalisation de nouveaux supports de communication en lien avec de nouveaux projets,
- Création et diffusion d'une lettre d'infos (juillet 2025).



Comptabilité Finances



5 agents (5 ETP)

4 Budgets Communauté de Communes
+ 1 Budget Office de Tourisme

11 355 pièces comptables

Mission principale :

Mise en œuvre des décisions et des orientations financières de la collectivité (budgets, contrôle de gestion...)

Chiffres clés 2024

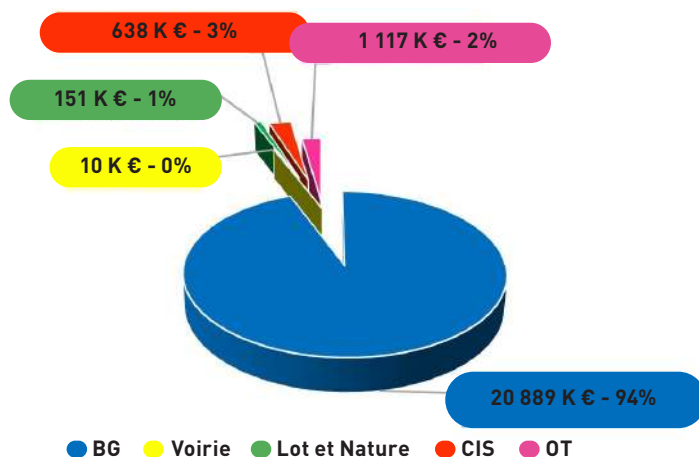
- » 5 budgets
- » 5 770 mandats émis
- » 5 585 titres de recettes émis

Temps forts 2024 :

- Avril : **Vote des CA 2023 et des BP 2024.**
- Juin : **Arrivée d'une collaboratrice** – Services Techniques.
- 2ème semestre :
 - **Création budget annexe « service environnement »** – Paramétrages.
 - **Préparation budgétaire 2025** – rencontres avec les services.
 - **Signature de l'engagement partenarial** entre FVL, le service gestion comptable de VSL et la Direction Départementale des Finances Publiques de Lot-et-Garonne.



Réalizations 2024 (dépenses)



Perspectives 2025 :

- Sécurisation – Formalisation des procédures comptables et financières (Responsabilités des Gestionnaires Publics Locaux) – Contrôle interne.
- Sécurisation – Formalisation des procédures Comptabilité – Commande publique – Contrôle interne.
- Stratégie financière – Formalisation des orientations politiques.

Cellule Commande Publique



2 agents (1,5 ETP)

Gestion des deniers publics
Respect des procédures

Mission principale :

Assister et conseiller les élus mais également les services pour l'application des procédures réglementaires de l'achat public.

Chiffres clés 2024

- » 1 marché Prestations Intellectuelles de 0 à 40 000 € HT
- » 1 marché Prestations Intellectuelles d'un montant supérieur ou égal à 40 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT
- » 20 marchés Fournitures et Services de 0 à 40 000 € HT
- » 3 marchés Fournitures et Services d'un montant supérieur ou égal à 40 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT
- » 5 marchés Fournitures et Services d'un montant supérieur ou égal à 90 000 € HT et inférieur à 215 000 € HT
- » 4 marchés Fournitures et Services d'un montant supérieur à 215 000 € HT
- » 1 marché Travaux de 0 à 100 000 € HT
- » 2 marchés Travaux d'un montant supérieur ou égal à 100 000 € HT et inférieur à 5 382 000 € HT
- » 45 décisions - 2 CAO - 4 CDSP

Perspectives 2025 :

- **Mise en place de différents « accord-cadre » à marchés subséquents ou à bons de commande sur plusieurs années :** Lancement accord cadre pour la stratégie marketing.
- **Marchés Fournitures et Services**
 - o Relance marchés : de reprise du bois et de la ferraille / de prestation de nettoyage des bâtiments / de téléphonie / d'infogérance / de fourniture de carburants.
 - o Lancement AMO pour la téléphonie et l'infogérance.
 - o Achats véhicules et équipements services environnement et travaux.
- **Marché Maîtrise d'oeuvre :**
 - o Lancement maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de cabinets dentaires à la MSP de Saint Sylvestre.
- **Marché Travaux :**
 - o Lancement marchés : pour l'aménagement des ateliers communautaires de Fumel et pour l'aménagement de cabinets dentaires à la MSP de Saint Sylvestre.

Temps forts 2024 :

Arrivée d'un agent à mi-temps à compter du 1er juin 2024



«Accord-cadre» à marchés subséquents ou à bons de commande sur 4 ans :

Relance de l'accord cadre pour la fourniture de granulats calcaires et dioritiques.

Marchés Fournitures et Services :

Relance marché de faucardage des voies communautaires.
Lancement mission de suivi et animation OPAH-RU & OPAH.



Marché Maîtrise d'oeuvre

Lancement maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des ateliers communautaires de Fumel.



Marché Travaux

Réfection de l'étanchéité du Théâtre d'Eaux à Fumel.



Assemblées et Secrétariat Général



3 agents (2,5 ETP)

Accueil
Administration Générale
Gestion patrimoniale
Service juridique

Mission principale :

Recueillir et traiter les informations nécessaires au fonctionnement administratif et juridique de la collectivité.

Chiffres clés 2024

- » 104 délibérations + 66 annexes dont 17 budgétaires
- » 222 décisions + 118 annexes
- » 11 arrêtés règlementaires
- » 5 conseils communautaires
- » 7 bureaux communautaires
- » 6 réunions de Vice-présidents
- » Près de **500** actes dématérialisés transmis au contrôle de légalité

Temps forts 2024 :

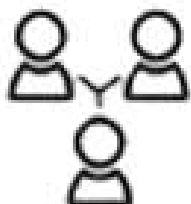
- **Déménagement et regroupement des bureaux administratifs** de Fumel Vallée du Lot.
- **Mise en place de la logistique du bâtiment** : réservations de salles, de matériel et des véhicules de Fumel Vallée du Lot.
- Mise en place du **nouveau marché « Assurances »**,
- **Réorganisation du service avec des mobilités internes.**



Perspectives 2025 :

- Intégration du secrétariat du Service Technique pour la création d'un « **Pôle Accueil et secrétariat** » pour tous les services de Fumel Vallée du Lot.
- **Archivages des documents** de la communauté.

**Formation
Prévention
Paie
Carrière**



Réseau informatique et téléphonie



1 agent

Maintenance et entretien informatique
 Soutien et veille technique
 Gestion du parc informatique et téléphonique

Mission principale :

Maintenance et entretien informatique et téléphonique de la collectivité, en assurant le bon fonctionnement des outils utiles aux agents.

Chiffres clés 2024

- » 94 postes informatiques en gestion
- » 74 postes fixes dont 3 standards téléphoniques.
- » 28 téléphones portables déployés.
- » 1 023 interventions / dépannages pour l'année 2023 dont 67 tickets ouverts auprès du prestataire support d'Equadex.
- » 50 tablettes Android pour nos élus (accès au cours des réunions aux documents électroniques) et 6 tablettes Windows, pour nos services, (dont 1 atelier, 4 crèches et ALSH, 1 DGS).

Temps forts 2024 :

- Printemps, Automne : Aide et suivi sur l'**installation de l'évolution des réseaux Ethernet, internet fibre**, (Ecoles des arts, musée, déchèteries (barrière).
- Année 2024 : Poursuite d'analyse par services de leur gestion de données « personnelles », **pour mise en conformité sur le RGPD**...(toujours en cours).



Perspectives 2025 :

- Renouvellement parc informatique (fin de garantie, fin système W10) ... en cours,
- **Continuité de la mise en place du RGPD** ... en cours,
- **Mise en place d'une sauvegarde des données et accès déportée du serveur « en cloud »**,
- Poursuite d'installation de la fibre sur les sites critiques : Office de Tourisme, ALSH,
- Amélioration des outils informatiques pour confort et ergonomie du travail (bureau et télétravail),
- **Renouvellement des marchés** : téléphonie et infogérance.

Travaux - Voirie



**1 Responsable, 2 Coordinateurs,
16 agents**

**Création, aménagement et entretien de
la voirie**

Entretien des ouvrages d'art

**Travaux nécessaires au maintien de la
sécurité routière**

Mission principale :

Création, aménagement, entretien et conservation de la voirie transférée par les communes.

Chiffres clés 2024

- » 880 km de voirie, soit 2 752 829 m², 1 500 km de fossés et 1 750 km de talus.
- » 82 982 m² de voirie réalisés en investissement lors du programme 2024.
- » 71 000 m² de voirie entretenue en fonctionnement lors du programme 2024.
- » 153 982 m² au total, de voirie traités.

Temps forts 2024 :

- **Suite et fin de la réalisation des aménagements** des Points d'Apport Volontaire (environ 130 points),
- **Acquisition d'un véhicule léger** de type utilitaire,
- **Réalisation** du programme voirie.



Perspectives 2025 :

- **Achat matériel** roulant 16T,
- **Réparation de la pelle** mécanique 16 T,
- **Entretien des ouvrages d'art,**
- **Pose de signalisation et jalonnement** dans le cadre du schéma de mobilités douces.

Gestion Patrimoniale



3 agents

Maintenance et entretien des bâtiments
Études de projets et suivis de chantiers

Mission principale :

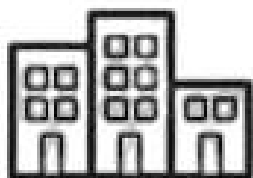
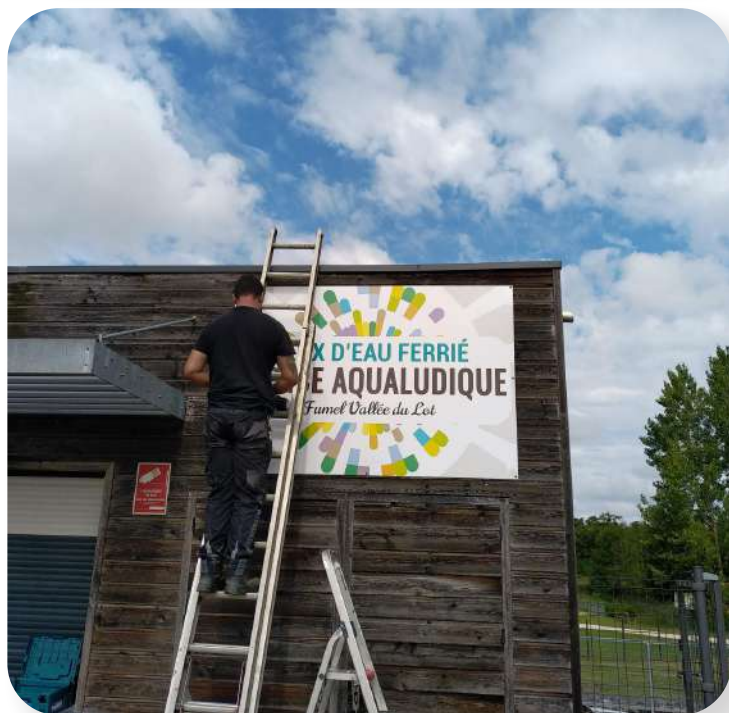
Maintenance et entretien des bâtiments, étude de projets.

Chiffres clés 2024

- » 1436 interventions réalisées.
- » 1 stagiaire en électricité.
- » + de 50 bâtiments intercommunautaires en gestion.

Temps forts 2024 :

- **Déménagement et emménagement** des bureaux administratifs FVL au 34 avenue de l'Usine à Fumel.
- **Déménagement et emménagement** de l'Espace Jeunes au 26 avenue Charles de Gaulle, à Fumel.
- **Transfert** de l'École des Arts au 4 place du Château à Fumel, (avec l'aide des agents du service Espaces Verts et de quelques professeurs de musique).
- **Lancement du marché pour la réfection du bassin** sportif de la piscine intercommunale (budget prévisionnel : 150 000 TTC).
- **Lancement de la Convention d'accompagnement** à la transition énergétique avec Territoire Energie 47.
- **Création d'une zone de confidentialité** pour le secrétariat de gynécologie à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Fumel.



Perspectives 2025 :

- Réaménagement des vestiaires des ateliers Martiloque.
- Réfection de la toiture de l'ALSH Cap Cazi.
- Travaux énergétiques pour l'ALSH Lagrolère.
- Refonte du système de climatisation du Musée.
- Réfection toiture du siège avec implantation de panneaux photovoltaïque.
- Réfection de la toiture de l'ancienne maison du directeur de l'usine.

Espaces Verts

**2 agents**

Entretien des espaces verts extérieurs de l'ensemble des sites intercommunaux.

Mission principale :

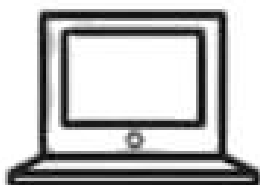
Maintenance et entretien des espaces verts extérieurs de l'ensemble des sites intercommunaux.

Chiffres clés 2024

- » 2 agents, 1 véhicule léger avec remorque.
- » + de 50 sites à entretenir.

Temps forts 2024 :

- **Équipement du service** en petit matériel.
- **Amélioration de l'état des sites.**
- Réalisation de **chantier de plantations et création d'espaces verts.**
- **Entretien du matériel et des engins** du service.



Perspectives 2025 :

- **Équipement du service** en petit matériel,
- **Renfort** en moyen humain,
- **Informatisation du service** (temps passé sur chantier, détail des interventions, archivage des prestations).

Crèches Relais Petite Enfance Maison des 1000 Bulles



**28 agents, 2 Pôles Petite Enfance :
2 crèches, 1 Relais Petite Enfance,
1 Maison des 1000 Bulles, 1 LAEP,
des ateliers**

Mission principale :

Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui nous sont confiés, ainsi qu'à leur éveil et leur développement.

Chiffres clés 2024

- » 2 Pôles Petite Enfance qui ont accueilli **105** enfants en 2024.
- » 1 Relais Petite Enfance proposant **158** matinées d'éveil à Fumel et à Penne-d'Agenais.
- » 1 guichet unique : **108** familles accompagnées.
- » 1 Maison des 1000 premiers jours (1000 Bulles) : **170** personnes dont **70** familles différentes accueillies lors d'atelier enfants parents.
- » **64** assistantes maternelles sur le territoire dont **22** assistantes maternelles et **102** enfants qui participent aux matinées d'éveil proposées par la Maison des 1000 Bulles et 102 enfants.
- » 2 soirées de formation pour les professionnelles de la Petite Enfance.

Temps forts 2024 :

- **Inauguration de la Maison des 1000 Bulles et poursuite des ateliers enfants parents.**
- **Poursuite d'un travail en partenariat avec le CMPE et la PMI** avec les structures d'accueil Petite Enfance.
- **Dans le cadre CTG** : temps de formation proposées aux professionnelles de la Petite Enfance, temps culturels avec des spectacles offerts pour les enfants des structures (ex : spectacle de Noël pour tous les enfants).
- **Mise en place de réunions d'information** pour les futurs parents des crèches.
- **Passerelles** crèches/écoles et crèches/ALSH.
- **Journée de cohésion** pour les agents des structures.



Perspectives 2025 :

- **Soutien à la parentalité avec la poursuite des ateliers enfants-parents** au sein de la Maison des 1000 Bulles.
- **Poursuite du travail en partenariat** avec le CMPE et la PMI.
- **Bilan et renouvellement** de la CTG.
- **Dans le cadre de la CTG** : proposition d'actions culturelles, collectives entre toutes les structures.
- **Journée de cohésion mutualisée** entre tout le personnel des structures Petite Enfance, Enfance Jeunesse, Sport Santé.
- **Mise en place de réunions d'information** pour les futurs parents des crèches.



ALSH - Accueils de Loisirs Sans Hébergement



15 agents

5 Accueils de Loisirs

1 Accueil de Loisirs Ados

Mission principale :

Veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui nous sont confiés, en leur proposant des animations et activités sportives, culturelles et de loisirs, adaptées par tranches d'âges.

Chiffres clés 2024

- » 5 accueils de loisirs sur le territoire : Cazide-roque, Cuzorn, Monsempron-Libos, Montayral, Penne d'Agenais
- » 1 accueil de loisirs d'adolescents à Fumel
- » 1314 enfants concernés
- » 25 806 jours enfants
- » 213 890 heures enfants
- » 948 familles

Temps forts 2024 :

- **Journée de cohésion animateurs** le mardi 2 juillet
- **Journée récréative des ALSH** le mercredi 24 juillet organisée par l'accueil de loisirs Lagrolère (Montayral).
- **Mise en place d'un projet «Santé»** sur la thématique «bien-être» sur toutes les structures.
- **Renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2024-2027.**
- **Mise en place d'une nouvelle grille tarifaire** à compter du 1er janvier 2025.



Perspectives 2025 :

- **Mise en place d'un projet Santé / Bien-être** sur toutes les structures,
- **Reconduction des actions passerelles** avec les crèches et les accueils de loisirs,
- **Acquisition de climatisations mobiles** aux ALSH Michel Delrieu et à Cuzorn,
- **Réaménagement du parc ALSH Michel Delrieu**
- **Mise en place d'une journée de cohésion** Agents des Crèches et ALSH le lundi 09 juin,
- **Journée récréative des ALSH**, le mercredi 23 juillet à l'accueil de loisirs de Cuzorn,
- **Rénovation énergétique** de l'ensemble des bâtiments de Lagrolère.



Sport-CISPD Espaces Aquatiques



2,5 agents
Sport - Santé
CISPD
Chantiers Jeunes

Mission principale :

Développer et encourager la pratique sportive sur le territoire.

Chiffres clés 2024

- » 350 cartes pass'sport distribuées
- 39 300€ de subventions aux clubs sportifs
- » 4 500 exemplaires du guide des associations sportives diffusés sur le territoire
- » 900 utilisateurs du bassin d'initiation / semaine
- » 4 600 entrées à la piscine intercommunale de Fumel.
- » 9 800 entrées aux jeux d'eaux de Ferrié de Penne d'Agenais.
- » 14 chantiers jeunes organisés en 2024.

SPORT

- **Participation** aux rencontres sportives scolaires.
- **Création et diffusion du guide** des associations sportives.
- **Subvention d'aide au fonctionnement** des clubs.
- **Distribution** des cartes pass'sport.
- **Suivi** de la vie des clubs.
- **Fonctionnement** (bassin d'initiation, piscine intercommunale de Fumel, jeux d'eaux de Ferrié).
- **Organisation** des challenges sport inter-entreprises.
- **Organisation** de formations pour les dirigeants des clubs locaux.



Temps forts 2024 :

- Suite de la **redynamisation des sites aquatiques** de Fumel vallée du Lot.
- **Restructuration de la subvention club.**
- **Aménagement** du local «Espace Jeunes».
Première journée «prévention sécurité routière».



CISPD

- **Chantiers jeunes,**
- **Actions addictions, violences, tranquillité publique :**
-> Mise en place de la **participation citoyenne.**

Perspectives 2025 :



- **Améliorer l'accueil des administrés** sur les sites aquatiques.
- **Animation du CISPD** avec un nouveau programme d'actions.
- **Développer une dynamique autour du local** «Espace Jeunes» et des services jeunesse et sport.

Santé



6 agents

2 médecins généralistes

2 chirurgiens-dentistes, 1 assistante dentaire

2 secrétaires médicales, 1 coordinatrice santé

Mission principale :

Assurer l'accueil et l'accès aux soins primaires, assurer des missions de prévention et de promotion de la santé et répondre à la problématique de désertification médicale en proposant à tous des soins de qualité et de proximité.

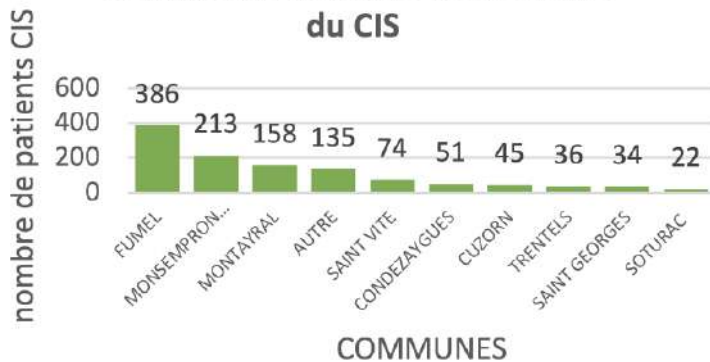
Chiffres clés 2024

- » 4 063 patients reçus
- » 1 971 patients pour l'activité dentaire
- » 2 092 patients pour l'activité médicale
- » Recettes sur soins 2024 : 375 142 €

Temps forts 2024 :

- **Recrutement** d'une assistante dentaire.
- **Présence d'un 2^{ème} médecin** pendant 6 mois.
- **Consolidation des partenariats** ARS, CPAM et FNCS.
- Signature du **Contrat Local de Santé n°2**.

Communes d'origine des patients du CIS



Perspectives 2025 :

- **Recrutement de médecins généralistes.**
- **Consolidation des partenariats :** ARS, CPAM, FNCS, CPTS, Hôpitaux locaux...
- **Mise en place** de protocoles coordonnés.

Action Culturelle et Patrimoine



2 agents (1 ETP)
Action Culturelle
CTÉAC Explor'Acteurs
Patrimoine

Missions principales :

Déployer une programmation artistique pluridisciplinaire et des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) dans le cadre du CTÉAC Explor'Acteurs à destination des scolaires et d'autres publics (petite enfance, jeunesse, séniors), en partenariat avec les acteurs culturels du territoire.
Soutenir la création et la diffusion professionnelles du spectacle vivant en accompagnant les associations culturelles.

Temps forts et Chiffres clés 2024 :

- » 8 spectacles : 16 représentations scolaires et/ou périscolaires – 2 648 spectateurs (avec acc.)
- » 86 classes en parcours EAC Spectacle vivant / 247 heures d'ateliers et d'interventions.
- » Montant global de subventions aux associations culturelles et patrimoniales : 63 685 €
- » Facebook : 2300 Followers / Instagram : 181 Followers
- » 1 commission Culture / 2 comités Patrimoine
- » 15^{aine} d'articles de presse

Patrimoine :

PROJETS RÉALISÉS :

→ Fin du chantier de **restauration et repose de la Statue de la Paix**, œuvre Jean Cambos, fonte de fer, 1878. Son emplacement est situé sur l'avenue de l'Usine, face à l'ancien portail bleu de l'entrée de l'usine de Fumel.



→ **Restauration du portrait en buste de Gambetta**, une œuvre de Jean Cambos, en terre cuite, réalisée en 1879.



Spectacles & Actions Éducatives (EAC) :

Spectacle	Représentation				EAC			
	Nbre Repr.	Nbre classes / groupes	Niveau classes	Nbre élèves / spectateurs	Période	Classes / Groupes parcours	Nbre élèves / enfants	Hrs atelier
Des corps de ballet Cie La servante allumée CCT Fumel En partenariat avec l'École des arts intercommunale	1	20	CM > Lycée pro	474	19 Janv	13	313	25
Daniel dans la nuit Cie La Rotule CCT Fumel	7	21	TPS > GS	515	Sem. du 11 Mars	21	442	21
Allez Ollie à l'eau Cie de Louise CCT Fumel	2	21	CP>6ième Séniors CCAS	568	22 Mars	22	452	58
Le tout petit voyage Cie Bachibouzouk Salle ménagère Fumel	2	5	Crèches RAM Maison des 1000 bulles TTPS ALSH 3-6 ans	114	3 et 4 Avr	3	31	3
Carré de Je Kinn Cie En partenariat avec la Bibliothèque de Fumel, Cinéma Le Liberty et Gap47	1	17	CM>3ième Lycée Lycée pro Séniors CCAS	371	10 Oct	9	195	42
Les graines oubliées Ladylike Lily CCT Fumel	1	24	CP à CM	453	18 Oct	15	313	68
La vie numérique de M. Hicse Cie l'Escalier qui monte ALSH Lagrolère	1	3	ALSH 12-13 ans Pôle ados	76	24 Oct	1	13	6
Le testament de Vanda Cie Ribambelle Cité scolaire, Fumel	1	4	3ième Lycée Lycée pro	77	25 Nov	2	70	24
Total	16	115		2 648		86	1 829	247

Le service Culture et Patrimoine coordonne 9 parcours en patrimoine, culture scientifique et technique, en lien avec les partenaires du territoire, ainsi qu'en éducation à l'image via le cinéma Le Liberty (DSP).

Perspectives 2025 :

- **Nouvelle programmation et parcours EAC Spectacle vivant** (Musée de Préhistoire et Patrimoine, Culture scientifique et Technique pour 2024-25 en mobilisant les services Jeunesse, Petite Enfance et Enfance Fumel Vallée du Lot),
- **Multiplier les partenariats avec les compagnies, les associations culturelles et patrimoniales locales** et mutualiser des lieux de diffusion.
- **Travail de valorisation des églises** « Découvertes romanes », Phase 3.
- **Mise en place d'un «Circuit des châteaux»** sur le même principe que les «Découvertes romanes».



École des Arts



14 agents (7.42 ETP)
21 disciplines enseignées

Mission principale :

L'École des Arts a pour mission de développer l'enseignement artistique et les pratiques dans le cadre du schéma départemental et du schéma territorial, ce dans quatre champs artistiques : musique, danse, théâtre et arts plastiques.

Chiffres clés 2023-2024

- » 386 élèves inscrits (43 sur liste d'attente en musique).
- » 15 enseignants
- » 41 élèves sur liste d'attente
- » 30 000 € versés par le Conseil Départemental 47 12 000€ d'investissement dont 3 000€ de subvention du département
- » 13 dates émanant de l'École des Arts
- » 3 dates pour l'École du spectateur
- » 1 élève a intégré le cursus danse-études à la Manufacture d'Aurillac.

Temps forts 2024 :

- **Concert des vœux de Fumel Vallée du Lot** au centre culturel de Fumel.
- **Orchestre et chorale** à Fumel, Lacapelle Biron, Sauveterre la Lémance, Montayral.
- **Scène en herbe** à la salle des fêtes de Condezaygues et Frespech.
- **Spectacle de théâtre et gala de danse** au centre culturel de Fumel.
- **Déménagement de l'Ecole des Arts** (février 2024)
- **Fête de la musique** à Condezaygues et Penne d'Agenais.



Perspectives 2025 :

- **43 interventions en milieu scolaire** pour présenter les instruments dans le cadre des EAC « Pierre et le loup ».
- **14 manifestations** de l'Ecole de Arts.
- **Fête de la musique** à Fumel/Libos.
- **Concert chorales** (Belge et Fuméloise) et **orchestre** à Tournon, et deux soirées à Bonaguil.



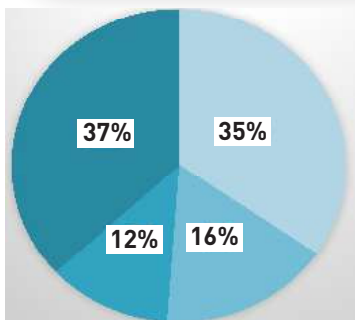
Sauve Terre Musée de Préhistoire

Missions principales :

Contribuer à la connaissance, à la compréhension et à la gestion du patrimoine culturel, notamment le patrimoine préhistorique local. À travers sa politique culturelle, concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation, de connaissances et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture, d'interagir avec les publics et de promouvoir le patrimoine et les richesses du territoire.

Chiffres clés 2024

- » 1 452 visiteurs / 346 heures d'ouverture grand public
- » 32 RdV A' Musée-vous !
- » 2 RdV nationaux (JEP, Fête de la Science)
- » 503 scolaires reçus
- » Site internet 3 017 visiteurs, 7 858 pages visitées, 56% en mobile
- » Facebook 1 445 abonnés (+23 %) dont 55,5 % de femmes, 94 news followers
- » Instagram 1 057 abonnés (+116 %), dont 57,9 % de femmes, 32 news followers
- » 10 articles de presse parus (DDM, SO), 4 directs Radio 4
- » 25 000 flyers diffusés via réseau Évasion SO,
- » OTFVL, bourse aux dépliant CDT 47, diffusion par le personnel musée et OTFVL



- Individuels payants
- Individuels gratuits
- Ateliers familles
- Groupes

Fréquentation par type de public.

À noter :

- *une légère hausse de fréquentation par rapport à 2023 ;
- *la proportion Public individuel - Public scolaire est similaire ;
- *le maintien des ateliers familles malgré la concurrence des autres sites touristiques.



Perspectives 2025 :

- Programmation A' musée-vous 2025 : de nouveaux ateliers animés en interne.
- Prêt pièce pendeloque pour exposition temporaire au Musée National de Préhistoire « La vie au grand air ».



1 agent Responsable – Médiation (1/2 ETP)
1 agent Accueil, Administration et Communication (1/4 ETP)
+ 1 Conservateur bénévole
+ 1 saisonnier juillet – août : agent d'accueil polyvalent

Temps forts 2024 :

- **Vacances Printemps, Été et Automne** : accueil du grand public et programme A' Musée-vous !
- **AOÛT 2024** : nouvelle séquence « relookée » dédiée au territoire et cabinet de curiosités consacré à Coulonges.



• Bilan Année 2024 :

FRÉQUENTATION ANNUELLE	2024	2023
Nb visiteurs global / année	1540	1452
Ch d'Aff. Billetterie en €	8 795 €	6 609 €
Nb de visiteurs individuels payants À partir de 6 ans / réduit / forfaits 2 visiteurs Bonaguil - Sauveterre	533	512
Nb de visiteurs individuels gratuits enfants - de 6 ans / invitation / 2ème acc. gratuit animation Famille	255	234
Nb de visiteurs Animation Famille programme d'animations vacances scolaires zone A et vacances d'été	185	203
Nb de visiteurs Groupes ENF & AD sur réservation, visite commentée ou atelier pédagogique	567	503
Ch d'Aff. Boutique en €	2 182 €	2 143 €

• HORAIRES 2024 :

Du 15 > 26/04 Lundi au vendredi 14h - 17h,

Du 01 > 14/07 Tous les jours (sauf sam. et 14/07) 13h30 - 18h

Du 15/07 > 18/08 Tous les jours (sauf sam. et dim. matin) 10h30 à 12h30 - 13h30 à 18h

Du 19 > 30/08 Tous les jours (sauf sam. et 15/08) 13h30 - 18h

Du 21/10 > 01/11 Lundi au vendredi (sauf 1er/11) 14h - 17h

• Politique de communication multicanal :

- Kakémono, site dédié, réseaux sociaux, newsletters et emailings, relais partenaires (Évasion Sud-Ouest, offices de tourisme, sites d'avis), presse locale (Radio 4, communiqués, encarts), affiches et flyers.

Développement économique



2 agents ETP

14 dossiers aidés par la Région Nouvelle-Aquitaine

521 484 € d'aides allouées aux entreprises par la Région

Mission principale :

Assurer le développement économique du territoire et favoriser l'emploi.

Chiffres clés 2024

- » 9 362 actifs dont 3 220 emplois salariés (du secteur privé)
- » 574 exploitations agricoles et 134 exploitations en agriculture biologique,
- » 62 entreprises dans l'industrie, 83 entreprises dans la construction, 146 entreprises dans le commerce, 263 dans les services,
- » 40 agriculteurs membres du réseau de vente directe à la ferme,
- » 15 porteurs de projet ont bénéficié de prêts d'honneur ILG pour un montant de 97 000 € pour 32 emplois créés ou sauvegardés,
- » 3 porteurs de projet ont bénéficié des fonds CSDL pour un montant de 13 500 €,
- » Aides à l'installation des jeunes agriculteurs : 4 dossiers accordés pour un montant de 12 000 €.
- » Dispositif ACP pour soutenir les artisans et commerçants en centre-bourg : 4 dossiers accordés pour un montant de 17 101.46 €.

Temps forts 2024 :

- Démarrage du dispositif ACP.
- Signatures conventions et lancement de l'OPAH-RU + OPAH.
- Finalisation de l'étude stratégique plan-guide Fumel/Monsempron-Libos.
- Signature Convention ORT.
- Finalisation du Schéma de développement touristique durable.
- Passage du Tour de France le 11 juillet 2024.
- Lancement Boutique à l'Essai à Fumel.
- Rallye agricole le 07 novembre 2024.
- 9 communes labellisées Villages d'Avenir.
- Renouvellement convention SRDEII 2024-2028.



Perspectives 2025 :

- Continuité du dispositif ACP.
- Redynamisation des centres-bourgs (Petites Villes de Demain-ORT).
- Actions liées à l'OPAH et OPAH-RU comme la mise en place du « permis de louer ».
- Réalisation d'une brochure « Artisans d'art ».
- Participation au Concours EUROPAN pour le site de l'ancienne usine de Fumel.
- Développement des Zones d'Activités.



Aménagement du Territoire - Urbanisme

Mission principale :

Mettre en place la politique ambitieuse de l'habitat et d'aménagement du territoire de la collectivité.



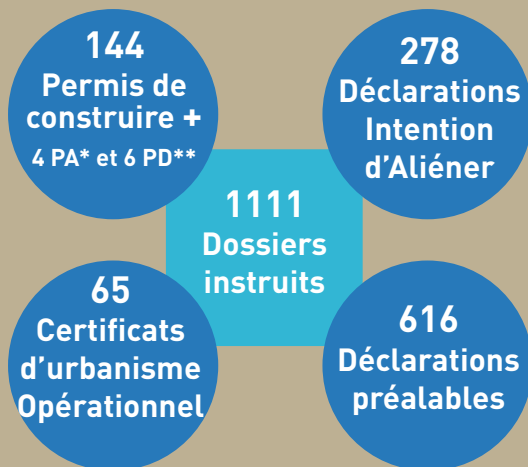
2 agents + 0,25 DGS
1 111 dossiers instruits (ADS)
Gestion des projets d'aménagement de la collectivité
+ de 150 logements rénovés

Chiffres clés 2024

Application du Droit des Sols :

- » 1 111 demandes instruites
- » Plus de 2 000 contacts (appels téléphoniques/accueil public)

REPARTITION DES DOSSIERS INSTRUITS



*Permis d'Aménager
**Permis de Démolir

Temps forts 2024 :

- **Lancement de la nouvelle OPAH** (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) intercommunale et d'une OPAH-RU (Renouvellement Urbain) pour les communes de Fumel, Monsempron et Penne d'Agenais.
- Préparation en collaboration avec les services de l'Etat et 4 EPCI, de l'émergence d'un **SCoT (Schéma de Cohérence Territorial)**.
- **Mise En Compatibilité du PLUi de FVL pour le projet du Drive Leclerc.**
- Mise en place du **Pacte Territorial**.



Perspectives 2025 :

- **Poursuite et atteinte des objectifs** de l'OPAH et de l'OPAH-RU.
- Lancement du **Pacte Territorial** avec collaboration de l'Anah et du CAUE 47.
- **Lancement de l'évaluation du PLUI.**
- **Lancement de la Révision allégée du PLU de Frespech** pour le projet sur la **base nautique**.
- **Lancement de la modification simplifiée PLUI** pour le projet d'extension d'une carrière à Sauveterre-La-Lémance.
- **Poursuivre l'instruction du droit des sols avec le changement de prestataire : TE47 au lieu du CDG47 et SIRAP pour le passage sur XMAP.**



Office de Tourisme Fumel-Vallée du Lot


7 agents

Promouvoir et valoriser le territoire

Accueil et conseil des visiteurs

Visites commentées des différents sites touristiques

Missions principales :

Contribuer à la promotion du territoire « Fumel - Vallée du Lot », conseiller les visiteurs pour leur séjour et accompagner les porteurs de projets et les collectivités pour des aménagements, des équipements, des produits touristiques.

Chiffres clés 2024

- » 17 473 visiteurs informés (contre 16 850 en 2023).
- » 7 123 demandes renseignées (6 588 en 2023).
- » 640 fêtes et manifestations promues sur le site web (contre 440 en 2022).
- 12 500 magazines distribués dans 4 départements.
- 81 411 pages visitées sur le site web OT (61 323 en 2023).
- » 4 796 abonnés à la page facebook et 1 442 sur Instagram.
- 52 Newsletters envoyées avec 19 785 ouvertures (contre 18 983 en 2023).
- » Terra aventura : 6 018 caches trouvées avec un taux de fréquentation de :
 - 15.5 % à Fumel
 - 19.8 % à Monsempron-Libos
 - 23 % à Tournon d'Agenais
 - 16 % à Bonaguil
 - 25.7 % à Penne d'Agenais

Temps forts 2024 :

- Réouverture des visites à la Machine de Watt (355 visiteurs pour 20 visites programmées).
- Lancement de la visite virtuelle de la Machine de Watt avec un casque 360°.
- Mise en service d'une borne tactile interactive
- Promenade en gabarre au départ de Penne d'Agenais et jusqu'à la bastide de Villeneuve-sur-Lot.



Perspectives 2025 :

- Poursuivre les collaborations avec les Offices de Tourisme Villeneuve Vallée du Lot et Lot-et-Tolzac
- Développer la clientèle groupes via la vente de séjours packagés
- Création de visites guidées sensorielles et création d'une visite du Transbordeur.

AR Prefecture

047-200068930-20250626-2025C67SG-DE

Reçu le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025



FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine, 47502 FUMEL - **Tél. :** 05 53 40 46 70 - **Fax :** 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com



RAPPORT ANNUEL
PRIX DE L'EAU ET QUALITE
DES SERVICES
ANNEE 2024

Préambule

Une obligation légale :

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (art. L. 2224-5 du CGCT)

... à destination des usagers...

Le rapport annuel est un outil de communication entre les élus, leur assemblée délibérante et les usagers. Il doit pouvoir être librement consulté.

... présenté avant le 30 septembre

Ce rapport doit être présenté dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, soit au plus tard le 30 septembre.

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

- 1.1. Historique**
- 1.2. Population desservie**
- 1.3. Mode de gestion**
- 1.4. Les cinq sources du syndicat**
 - 1.4.1. La source de Fontarnaud
 - 1.4.2. La source de Gadet
 - 1.4.3. La source de Labiden
 - 1.4.4. La source de Lenclio
 - 1.4.5. La source Bleue
- 1.5. Capacité de stockage**
- 1.6 Les réseaux**
 - 1.5.1. Répartition par matériau

2. ACTIVITE 2021

- 2.1. Distribution**
- 2.2. Production**
- 2.3. Exportations**
- 2.4. Importations**
- 2.5. Rendement du réseau de distribution**
- 2.6. Indices linéaires de consommation et de pertes**
- 2.7. Branchements et conduites**
 - 2.7.1. Branchements par commune
 - 2.7.2. Linéaires de conduites par commune
- 2.8. Consommations**
 - 2.8.1. Consommations par commune
 - 2.8.2. Répartition des consommateurs par volume consommé
 - 2.8.3. Gros consommateurs (> 6000 m3)
- 2.9. Travaux du délégataire**
 - 2.9.1. Branchements neufs
 - 2.9.2. Réparations de fuites

2.10. Travaux de la collectivité

2.10.1. Génie-civil et hydraulique

2.10.2. Renouvellement /renforcements de réseaux

2.10.3. Protection des sources

3. QUALITE DE L'EAU - ANALYSES

3.1. Synthèse qualitative de l'eau brute

3.2. Information dureté de l'eau

3.3. Synthèse qualitative de l'eau au point de mise en distribution (au réservoir)

3.4. Détail des dépassements des limites ou références de qualité eau mise en distribution

3.5. Synthèse qualitative de l'eau distribuée (au robinet)

3.6. Chlorure de Vinyle Monomère

4. INDICATEURS FINANCIERS

4.1. Prix de l'eau

4.1.1. Tarifs 2021

4.1.2. Facture-type 120 m3

4.2. Autres indicateurs financiers

5. INDICATEURS ISSUS DU DECRET 2007-605

1. PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

1.1. Historique

Le Syndicat a été créé le 20 février 1947. Il était alors composé des communes de Fumel, Monsempron-Libos, Condezaygues, Saint Vite, Montayral, Sauveterre la Lémance, Cuzorn, Blanquefort sur Briolance, Saint Front sur Lémance et Soturac.

- 23 décembre 1948 : adhésion de la commune de Loubéjac
- 11 juillet 1957 : adhésion de la commune de Saint Georges
- 16 décembre 1959 : adhésion de la commune de Bourlens
- 25 novembre 1961 : adhésion des communes de Masquières, Thézac, Lacapelle-Cabanac, Mauroux, Saint Martin le Redon, Touzac
- 22 mars 1968 : adhésion de la commune de Sérignac
- 13 mars 1973 : adhésion de la commune de Lacapelle-Biron

1.2. Population desservie

Le réseau d'alimentation en eau potable du Syndicat dessert les **21 communes adhérentes** soit environ 18 500 habitants sur 3 départements :

Département de la Dordogne : - Commune de Loubéjac

Département du Lot : - Communes de Touzac, Lacapelle-Cabanac, Mauroux, Sérignac, Saint Martin le Redon, Soturac

Département du Lot et Garonne : - Communes de Montayral, Fumel, Monsempron-Libos, Saint-Vite-de-Dor, Bourlens, Saint Georges, Thézac, Masquières, Blanquefort sur Briolance, Sauveterre la Lémance, Saint Front sur Lémance, Lacapelle-Biron, Cuzorn, Condezaygues.

Le Syndicat des Eaux de la Lémance dessert également certains riverains de communes limitrophes à son périmètre, et alimente en eau potable **11 067 branchements (11 073 en 2023)**

1.3. Mode de gestion

Le service d'alimentation en eau potable est assuré par le Syndicat des Eaux de la Lémance pour ses collectivités adhérentes sous la forme d'une gestion déléguée par un contrat d'affermage d'une durée initiale de douze années, signé le 11 décembre 2015.

Un premier avenant a été signé avec date d'effet au 1er juillet 2022 :

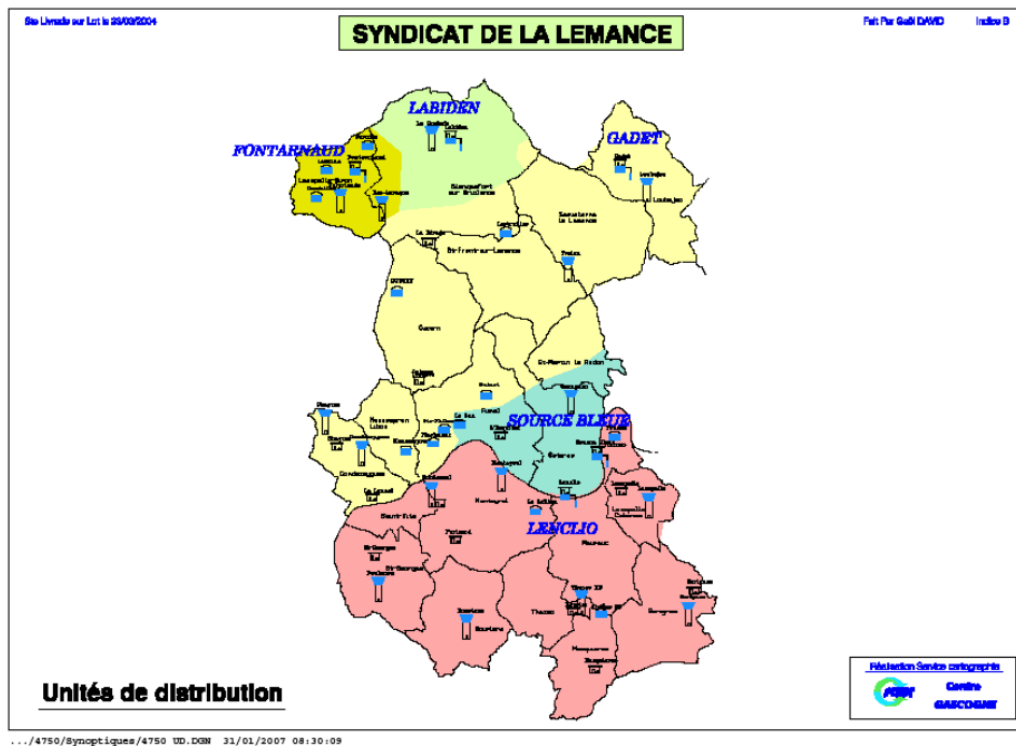
- intégration de 7 nouveaux compteurs de sectorisation mis en service 01/07/2021
- intégration du surpresseur de Saint Martin le Redon – le Vignals mis en service le 01/06/2021.
- suivi des ressources via logiciel EMI
- prise en charge du curage de la lagune de Lenclo
- prise en charge des analyses CVM sur le réseau
- impact de l'augmentation des coûts de réactifs pour traitement de métolachlore.

1.4. Les cinq sources du syndicat

Le réseau du Syndicat est alimenté par cinq sources :

- la Source de Fontarnaud (Lacapelle-Biron)
- la Source de Gadet (Loubéjac)
- la Source de Labiden (Blanquefort sur Briolance)
- La Source de Lenclo (Mauroux)
- La Source Bleue (Soturac)
-

Le syndicat est propriétaire d'autres ressources dont l'exploitation a été abandonnée, la source de Gaillardel à Fumel et la source de la Rivière à Blanquefort.



1.4.1. La source de Fontarnaud



- Date de mise en service : 1950
- Capacité nominale : 30 m3/h – autorisation de prélèvement 350m3/j
- Nature de l'Eau : source
- Provenance de l'Eau : Crétacé supérieur
- Type Filière : traitement de désinfection



VALPRIONDE - LACAPELLE-BIRON

1950 - 100 m3



PERRUFE - LACAPELLE-BIRON

1950 – 70 m3



LAUZINE - LACAPELLE-BIRON

1950 - 140m3

1.4.2. La source de Gadet



- Date de mise en service : 1950
- Capacité nominale : 200 m³/h
- Nature de l'Eau : Source
- Provenance de l'Eau : Crétacé supérieur



LOUBEJAC

1956 – 500 M3



LE TRELAN - SAINT FRONT/LEMANCE

1973 – 600 m3



**BOS LAROQUE -
BLANQUEFORT/BRIOLANCE**

1960 – 100 M3



GUINOT - FUMEL

1973 – 1 000 m3



SAINTE PHYLOMENE - FUMEL

1953 – 1400 M3



FLORIMONT - FUMEL

1956 – 700 m3



MONSEMPRON -
MONSEMPRON-II BOS
1953 – 200 m3



CONDEZAYGUES BOURG

1957 – 200 m3



CHAYRES - CONDEZAYGUES

1957 – 150 m3

1.4.3. La source de Labiden



- Date de mise en service : 1950
- Capacité nominale : 25 m³/h – autorisation de prélèvement 200m³/j
- Nature de l'Eau : Source
- Provenance de l'Eau : Crétacé supérieur



1.4.4. La source de Lenclo



- Date de mise en service : 1971
- Capacité nominale : 400 m³/h – autorisation prélèvement 3500 m³/j
- Nature de l'Eau : Source
- Provenance de l'Eau : Jurassique supérieur



CAILLOU - MONTAYRAL

1979 – 1 000 m³



MONTAYRAL

1970 – 1 000 m³



FONTAUZEL - SAINT VITE

1973 – 1 000 m3



BOURLENS

1967 – 200 m3



LACAPELLE-CABANAC

1966 – 300 m3



SERIGNAC

1973 – 300 m3



TOUZAC

1966 – 400 m³

1.4.5. La source Bleue



- Date de mise en service : 1994
- Capacité nominale : 240 m³/h – autorisation prélèvement 600m³/j
- Nature de l'Eau : Source
- Provenance de l'Eau : Jurassique supérieur



CAVAGNAC - SOTURAC

1961 – 100 m³



LE GAU - FUMEL

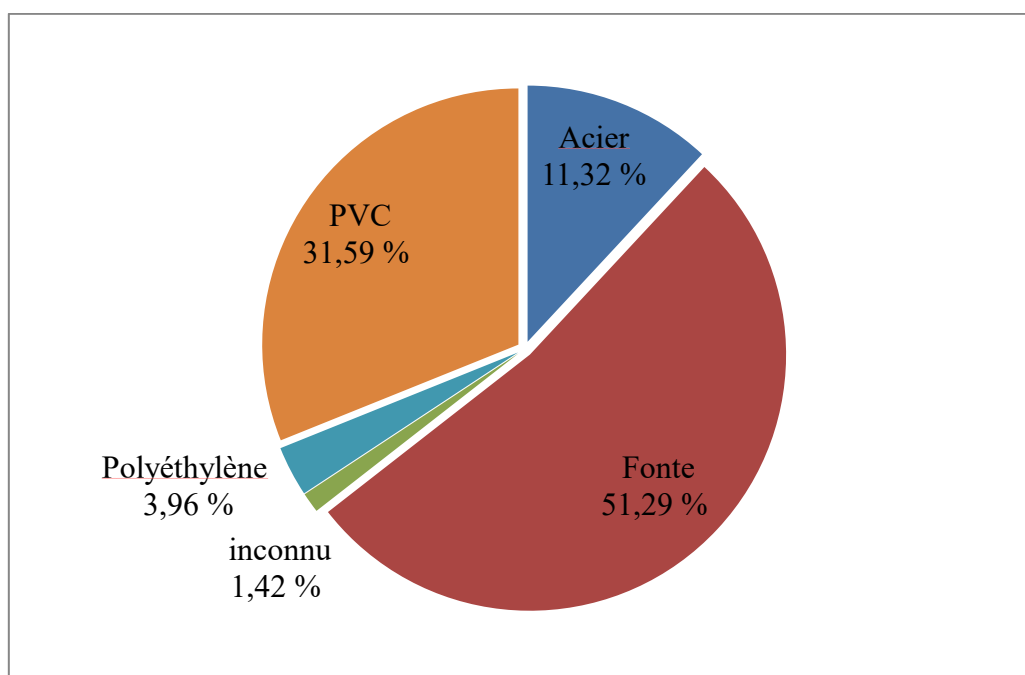
1977 – 2 000 m³

1.5. Capacité de stockage : 12 850 m3

19 Réservoirs	9 320 m3
22 bâches de reprise et de surpression	3 530 m3
Volume moyen mis en distribution/jour	5 598 m3
Capacité d'autonomie	2,3 jours

1.6. Les réseaux

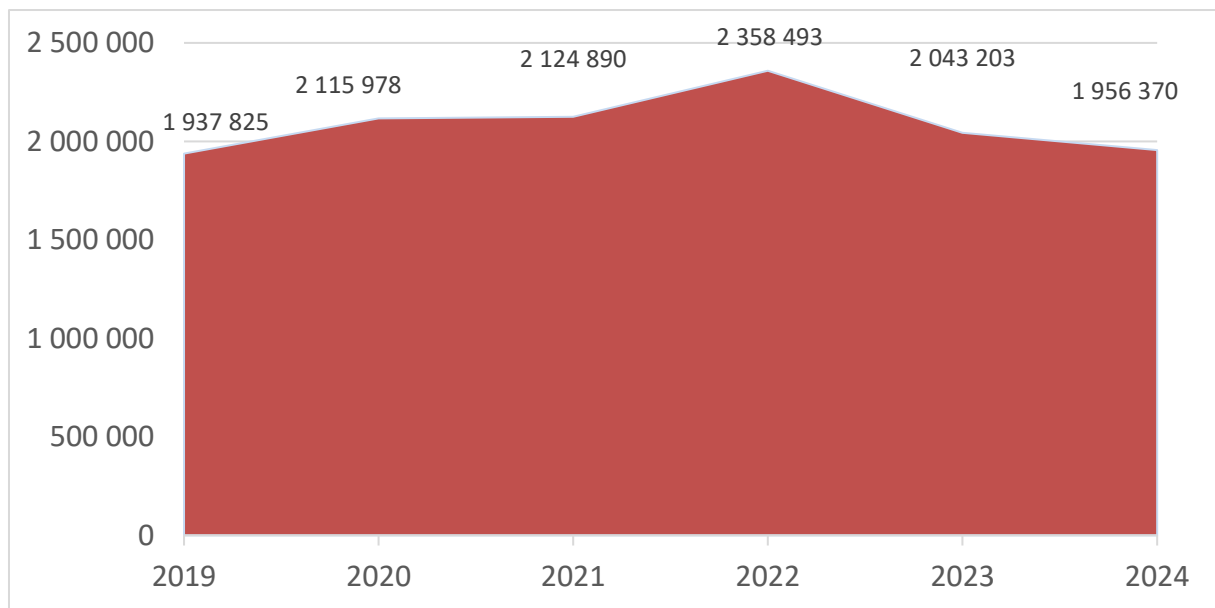
1.6.1. Répartition par matériau



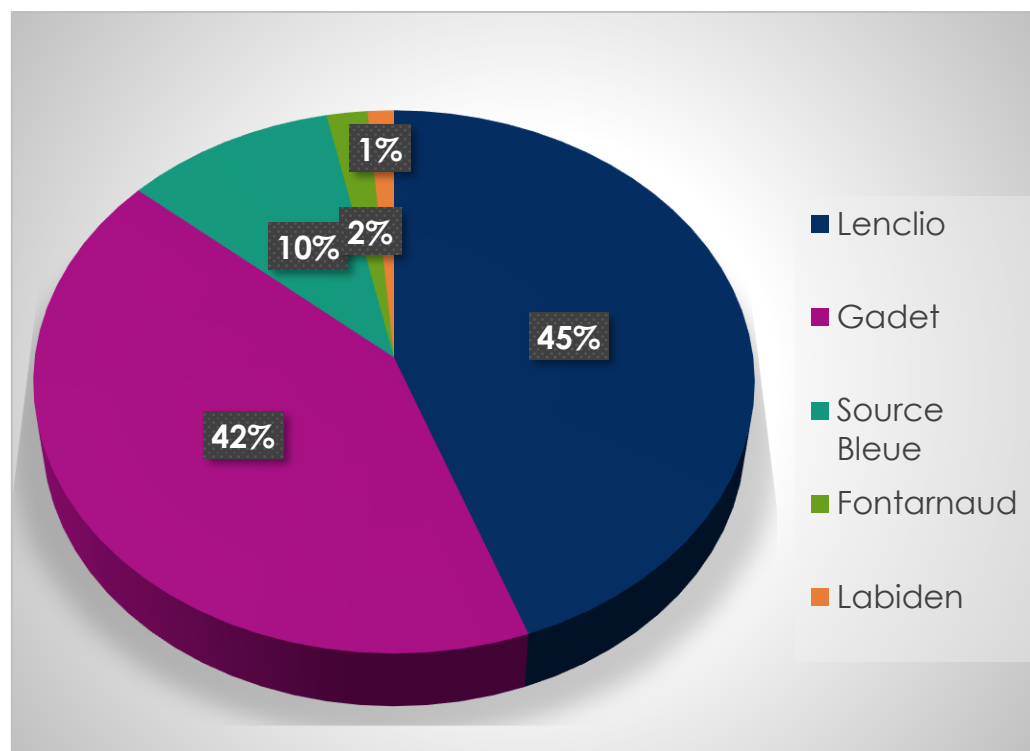
2. ACTIVITE 2024

2.1. Distribution : 1 956 370 m3

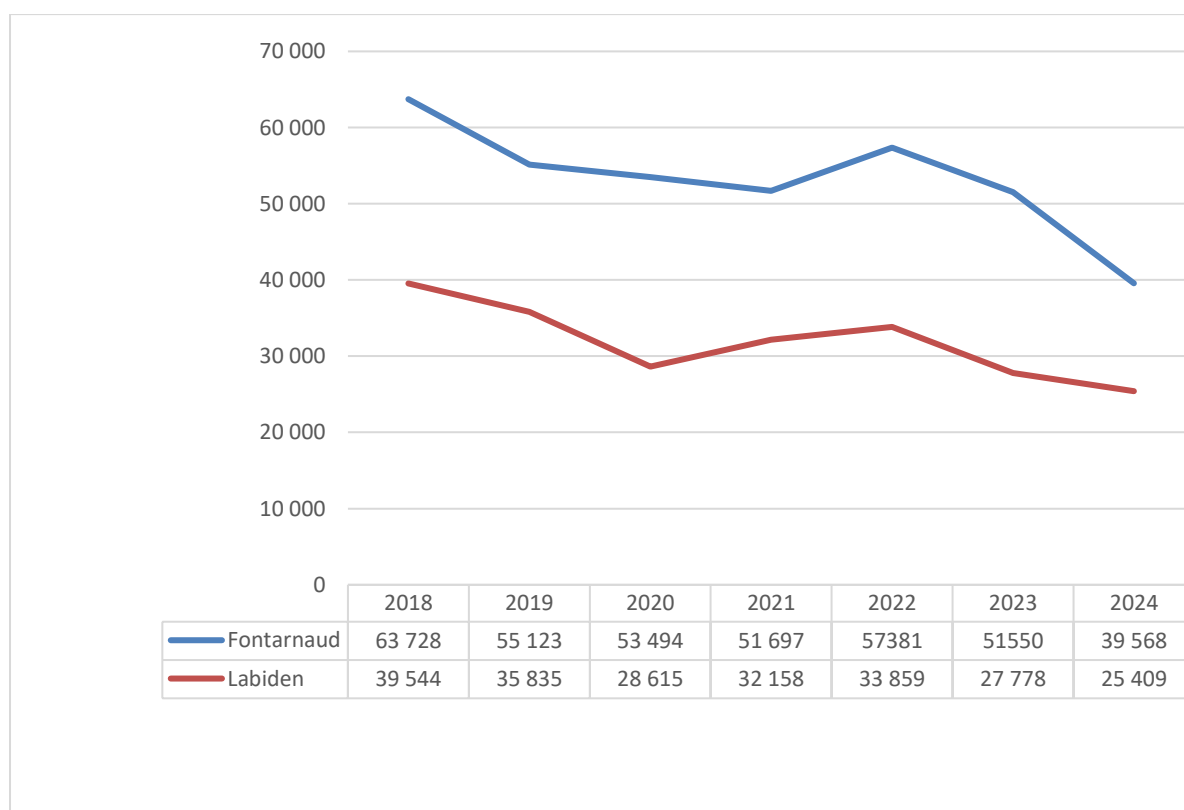
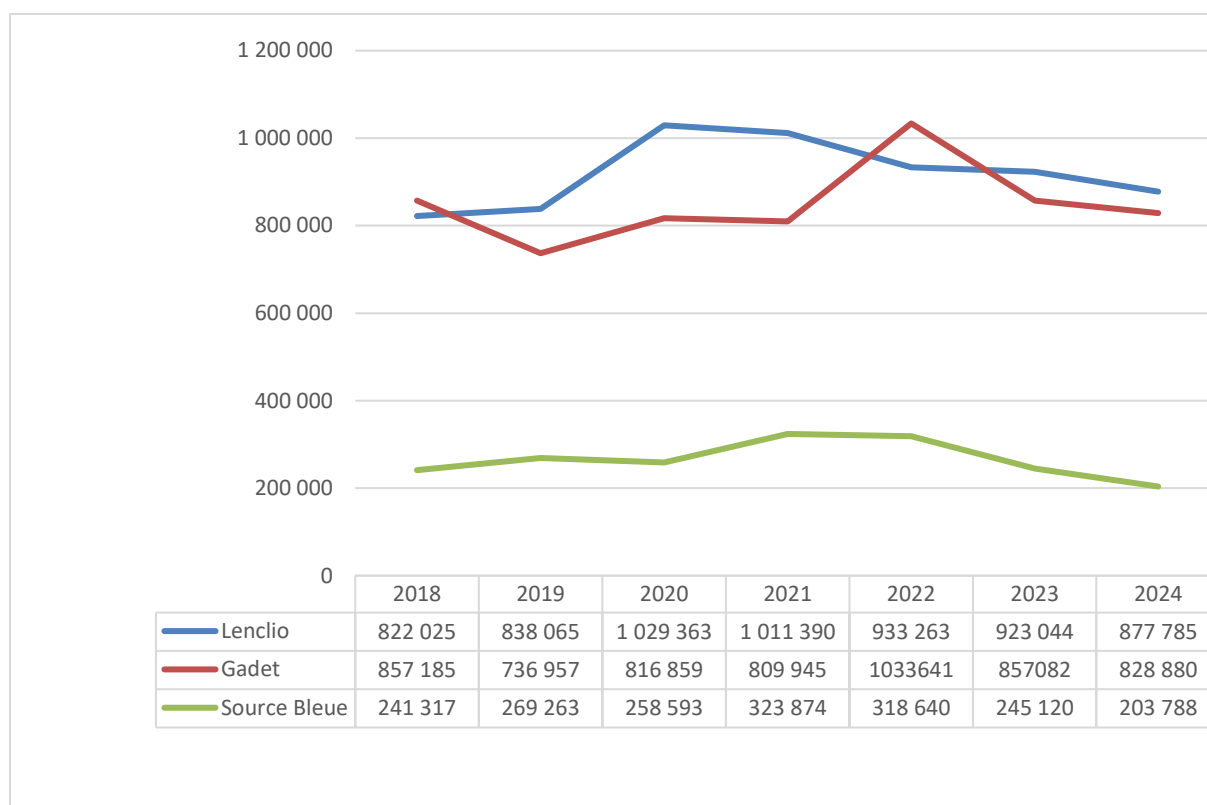
Volumes annuels mis en distribution = volumes produits + volumes exportés – volumes importés



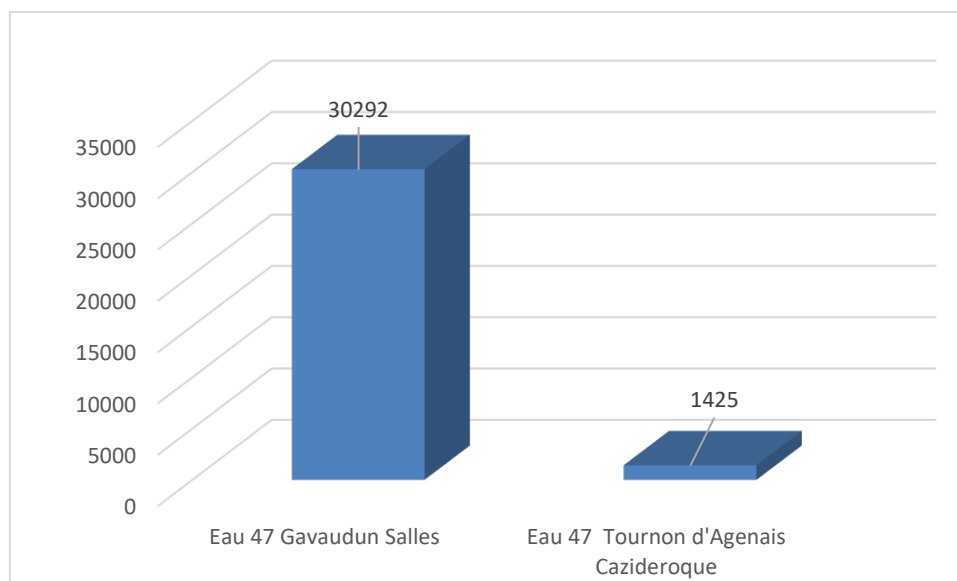
2.2. Production : 1 983 544 m3



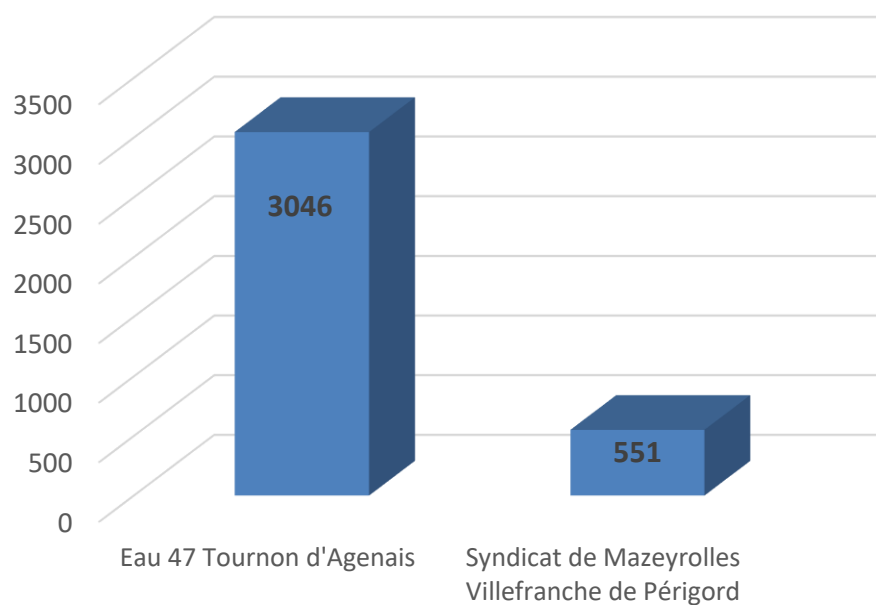
Production par station



2.3. Exportations : 31 717 m3

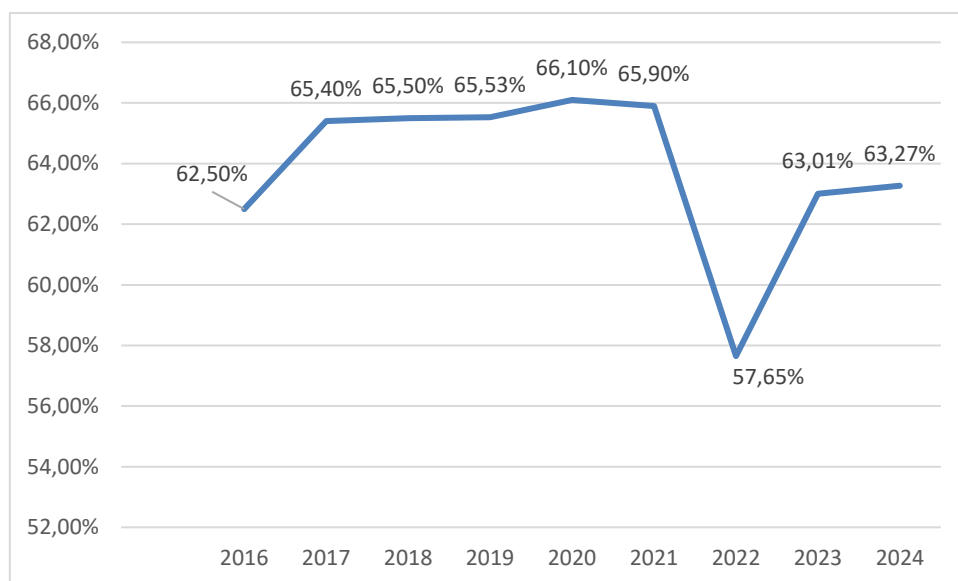


2.4. Importations : 3 597 m3

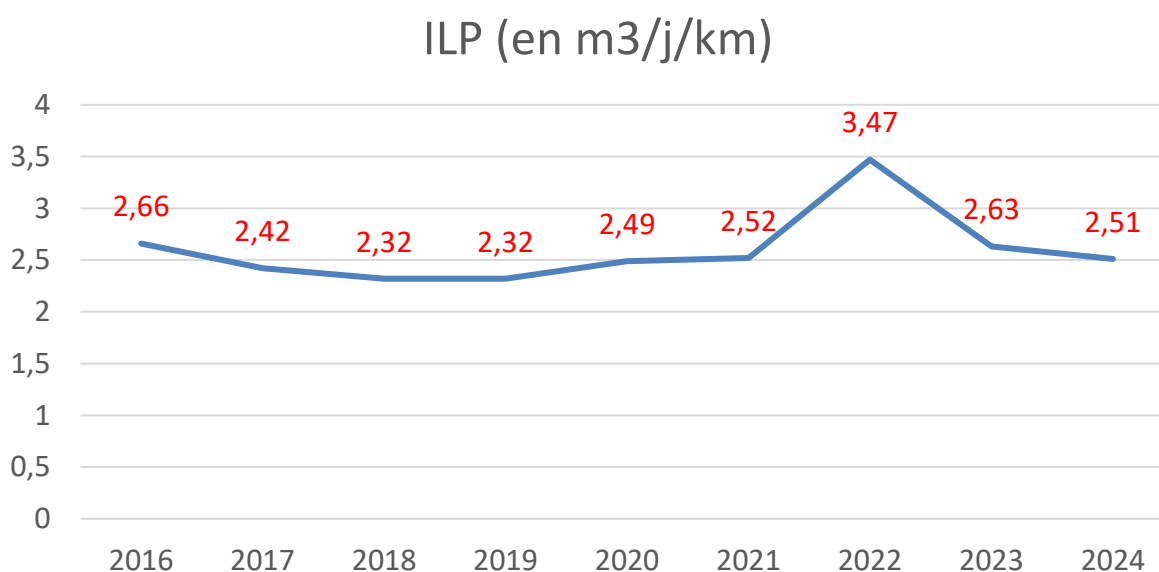


2.5. Rendement du réseau de distribution : 63.27 %

Rendement du réseau de distribution = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) x 100 - Avec volume consommé autorisé = volume comptabilisé + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau"



2.6. Indices linéaires de consommation et de pertes : 2.63



Indice linéaire de perte (ILP) = (volume mis en distribution - volume consommé)/jour/km de réseau.

2.7. Branchements et conduites

2.7.1. Branchements par commune

commune	2023	2024	commune	2023	2024
Blanquefort/Briolance	350	344	Montayral	1 652	1648
Bourlens	208	210	Saint Front/Lémance	350	352

Condezaygues	461	466	Saint-Georges	257	258
Cuzorn	483	486	Saint Martin le Redon	142	143
Fumel	2 853	2 863	Saint Vite	584	583
Lacapelle-Biron	314	311	Sauveterre la Lémance	403	400
Lacapelle-Cabanac	129	130	Sérignac	192	191
Loubéjac	213	209	Soturac	419	424
Masquieres	119	119	Thézac	137	136
Mauroux	354	352	Touzac	224	233
Monsempron-Libos	1 229	1 217	Total	11 073	11 067

Dont branchements sans consommation

commune	2024	commune	2024
Blanquefort/Briolance	27	Montayral	65
Bourlens	10	Saint Front/Lémance	31
Condezaygues	16	Saint-Georges	18
Cuzorn	21	Saint Martin le Redon	10
Fumel	186	Saint Vite	27
Lacapelle-Biron	14	Sauveterre la Lémance	20
Lacapelle-Cabanac	11	Sérignac	10
Loubéjac	7	Soturac	26
Masquieres	7	Thézac	2
Mauroux	11	Touzac	5
Monsempron-Libos	50	Total	574

2.7.2. Linéaires de conduites par commune (données 2019)

commune	ml	commune	ml
Blanquefort/Briolance	58 840	Monsempron-Libos	38 276
Bourlens	28 166	Montayral	76 246
Condezaygues	29 302	Saint Front sur Lémance	43 560

Cuzorn	49 862	Saint-Georges	31 031
Fumel	96 527	Saint Martin le Redon	17 656
Lacapelle-Biron	32 606	Saint Vite	20 355
Lacapelle-Cabanac	20 890	Sauveterre la Lémance	55 820
Loubéjac	34508	Sérignac	30 169
Masquieres	18 799	Soturac	40 568
Mauroux	40 390	Thézac	22 438
Touzac	10 138	TOTAL	796 164

Moyenne linéaire conduite/branchement = 71,94

2.8. Consommations

Consommations par commune (ramenées sur 365 jours)

commune	2023	2024	commune	2023	2024
Blanquefort/Briolance	36 426	31 331	Montayral	349 936	337 797
Bourlens	21 454	26 007	Saint Front/Lémance	43 062	29 801
Condezaygues	54 695	37 727	Saint-Georges	22 628	24 280
Cuzorn	48 847	45 301	Saint Martin le Redon	13 818	10 437
Fumel	247 923	221 228	Saint Vite	46 137	44 254
Lacapelle-Biron	27 363	29 631	Sauveterre la Lémance	43 958	50 861
Lacapelle-Cabanac	13 376	15 091	Sérignac	22 562	27 204
Loubéjac	20 800	23 373	Soturac	46 740	36 664
Masquieres	15 042	15 231	Thézac	19 104	17 512
Mauroux	37 512	43 473	Touzac	18 947	24 513
Monsempron-Libos	90 922	93 238	Total	1 240 895	1 185 218

2.8.1. Répartition des consommateurs par volume consommé

consommation	Nombre branchements	Total m3
< 500 m3	10 888	735 260

entre 500 et 6 000 m3	173	193 527
> 6 000 m3	6	227 206

2.8.2. Gros consommateurs (> 6000 m3)

commune	client	2023	2024
Fumel	Hôpital rural	9 753	8 951
Montayral	Lactalis Nestlé Ultra Frais	145 179	138 316
Montayral	Roucadil	17 417	21 789
Montayral	Fromagerie la Lémance	28 793	24 247
Sauveterre	LHOIST France	14 862	26 816
Mauroux	Domaine des Cigales	3 732	7 087

2.9. Travaux du délégataire

Le contrat d'affermage prévoit que les travaux d'entretien et réparations sont exécutés par le délégataire

Le remplacement à l'identique de matériel est à la charge :

- du délégataire pour les biens suivants :

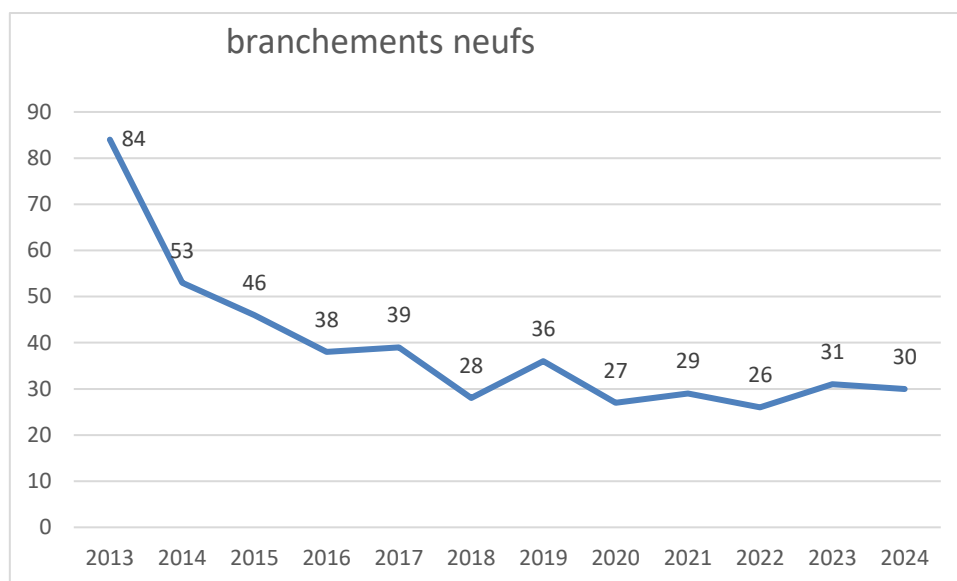
- matériel tournant, accessoires hydrauliques, compteurs, équipements électriques, menuiserie, serrurerie, clôtures et plomberie
- canalisations (en deçà d'une longueur de 6 mètres)

- du syndicat pour les biens suivants :

- ouvrages de génie civil
- canalisations (au-delà d'une longueur de 6 mètres) et branchements

Les travaux d'extension ou de renforcement sont à la charge de la collectivité

2.9.1. branchements neufs



Branchements 2024/commune

commune	nombre
Condezaygues	1
Cuzorn	2
Fumel	9
Lacapelle-Cabanac	1
Loubéjac	2
Montayral	8
Saint Georges	1
Saint Vite	2
Sauveterre la Lémance	1
Sérignac	3
Touzac	1
Thézac	2

2.9.2. Réparations de fuites :

204 fuites réparées : 139 sur conduites, 65 sur branchements

commune	nombre	commune	nombre
Blanquefort/Briolance	11	Montayral	23

Bourlens	4	Saint Front sur Lémance	17
Condezaygues	7	Saint-Georges	9
Cuzorn	13	Saint Martin le Redon	1
Fumel	28	Saint Vite	5
Lacapelle-Biron	7	Sauveterre la Lémance	15
Lacapelle-Cabanac	3	Sérignac	1
Loubéjac	11	Soturac	9
Masquieres	1	Thézac	9
Mauroux	16	Touzac	1
Monsempron-Libos	10	Autres communes	3

2.10. Travaux de la collectivité

2.10.1. génie-civil et hydraulique

En 2024, la collectivité a renforcé sa sectorisation en posant 2 compteurs sur la commune de Saint Vite, 2 sur la commune de Fumel et 1 sur la commune de Montayral.

Le syndicat a finalisé son schéma directeur et son plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)..

2.10.2. renouvellement /renforcements de réseaux

	travaux	linéaire renouvelé (ml)
1	Sérignac - Cazes	1 045
2	Fumel - Peyrastoul	1 780
3	Bourlens - Pont du Dor - Partie 2	3 120
4	Montayral - Mairie	100
5	Fumel - gendarmerie	498
6	Thézac - Moustan	150
7	Cuzorn RD 710 partie 1	750
8	Mauroux Boulangerie partie 1	1 350
9	Mauroux Garrigues	1 700
total		10 493

2.10.3. Protection des sources

Le Syndicat veille à protéger ses ressources en les dotant des périmètres de protection prévus par le Code de la Santé Publique :

- le périmètre de protection immédiate : site de captage clôturé. Toutes les activités y sont interdites hormis celles relatives à l'exploitation de l'ouvrage.
- le périmètre de protection rapprochée : secteur plus pour lequel toute activité susceptible de provoquer une pollution y est interdite ou est soumise à prescription
- le périmètre de protection éloignée : ce périmètre est créé si certaines activités sont susceptibles d'être à l'origine de pollutions importantes. Ce secteur correspond généralement à la zone d'alimentation du point de captage
- les captages de la Source Bleue, de Lenclo de Fontarnaud et de Labiden sont dotés de périmètres de protection celui de Gadet (hydrogéologue désigné) est en cours.

3. QUALITE DE L'EAU - ANALYSES

3.1. Synthèse analyse eau brute

Nature de l'analyse	TOTAL ANNUEL	
	Nombre échantillons analysé ARS	Nombre échantillons analysé exploitant
Bactériologique	6	0
Physico-chimique	17	3
Nombre total d'échantillons	17	3

3.2. Information dureté de l'eau

La dureté de l'eau est la concentration en calcium et en magnésium dans l'eau. Elle se mesure en degré français (°F) pour un litre d'eau.

1 °F correspond à 4 mg de calcium et 2,4 mg de magnésium pour un litre d'eau.

- Eau très peu calcaire : dureté < ou = à 8 °F
- Eau peu calcaire : 8 °F < dureté < ou = 20 °F
- Eau calcaire : 20 °F < dureté < ou = 30 °F
- Eau très calcaire : > 30 °

Mesures pour les sources du Syndicat

- Lenclo : 36,3° F – eau très calcaire
- Gadet : 20,9° F – eau calcaire
- Source Bleue : 22,7° F – eau calcaire
- Labiden : 19,2 ° F – eau peu calcaire
- Fontarnaud : 23,9° F – eau calcaire

3.3. Synthèse qualitative au point mise en distribution (au réservoir)

	TOTAL ANNUEL		
Nature de l'analyse	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	17	17	100
Physico-chimique	26	25	96
Nombre total d'échantillons	26	25	96
Surveillance de l'exploitant			
Bactériologique	0	0	-
Physico-chimique	11	11	100
Nombre total d'échantillons	11	11	100

3.4. Détail des dépassements des limites ou références de qualité eau mise en distribution

Installation	Date du prélèvement	Paramètre	Unité	Référence de qualité	Résultat
Station Lenclo	14/02/2024	Turbidité	NFU	1	2.4

3.5. Synthèse qualitative de l'eau distribuée (au robinet)

	TOTAL ANNUEL		
Nature de l'analyse	Nombre analysé	Nombre conforme	% conformité
Contrôle sanitaire			
Bactériologique	85	85	100
Physico-chimique	96	96	100
Nombre total d'échantillons	96	96	100
Surveillance de l'exploitant			
Bactériologique	0	0	0
Physico-chimique	31	28	90
Nombre total d'échantillons	31	28	90

Détail non conformités

L'ensemble des non-conformités mesuré par l'autocontrôle SAUR correspondent à des dépassements de CVM dans le cadre de la recherche de CVM sur le syndicat.

3.6. Chlorure de Vinyle Monomère

Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est un produit chimique purement synthétique, reconnu cancérigène. Il n'existe aucune source naturelle de ce composé.

La présence de CVM dans l'eau potable peut provenir soit d'une contamination de la ressource en eau, soit d'une migration dans l'eau à partir de certaines conduites en PVC.

Les matériaux en PVC antérieurs à 1980 peuvent avoir potentiellement une teneur en CVM résiduel élevée, et sont ainsi les seuls à pouvoir induire une migration de CVM dans l'eau.

Le relargage du CVM dans l'eau à partir des canalisations en PVC augmente avec :

- le linéaire des tronçons de canalisations en PVC qui relarguent,
- la température de l'eau,
- la teneur en CVM résiduel initiale dans ces tronçons,
- le temps de séjour de l'eau dans ces tronçons.

Campagne CVM 2024 :

Commune	Nom secteur/ libellé du point	Date du 1er plv	T°C	Résultat en µg/L	Date du 2nd plv	T°C	Résultat en µg/L	Date du 3ème plv	T°C	Résultat en µg/L	Date du 3ème plv	T°C	Résultat en µg/L	Moyenne
Mauroux	Antenne secteur Larigaud	12/1/24	12,5	0,049	19/4/24	16,6	0,048	20/6/24	19,4	0,091	1/8/24	22,4	0,1	0,07
Soturac	Antenne secteur Le Brugal	12/1/24	10,4	0,019	19/4/24	14,5	0,016	20/6/24	19,1	0,0049	1/8/24	22,9	0,044	0,02
Bourlens	Antenne secteur Rte de Courcy	12/1/24	14,4	0,004	19/4/24	11,7	0,004	20/6/24	19,7	0,004	1/8/24	24,8	0,004	0,00
Touzac	Antenne secteur la Barbière	12/1/24	8,5	0,035	19/4/24	13,6	0,034	20/6/24	18,7	0,066	1/8/24	22,6	0,042	0,04

Commune	Nom secteur/ libellé du point	GPS X	GPS Y	Date du 1er plv	T°C	Résultat en µg/L	Date du 2nd plv	T°C	Résultat en µg/L	Date du 3ème plv	T°C	Résultat en µg/L	Date du 3ème plv	T°C	Résultat en µg/L	Moyenne
Saint Georges	Antenne secteur LAURELIE	44,437	0,9064	12/1/24	10,4	0,39	20/6/24	19,8	0,16	1/8/24	23,1	0,18	22/8/24	22,7	0,17	0,24
Saint Georges	Antenne secteur BARTHES	44,453	0,9155	12/1/24	10,7	0,37	20/6/24	20,6	0,63	9/8/24	24,1	0,42	22/8/24	21,1	0,37	0,45
Saint Georges	Antenne secteur SEGUY	44,4453	0,9019	12/1/24	9,8	0,35	20/6/24	19,8	0,6	1/8/24	22,6	0,45	22/8/24	22,5	0,53	0,48

La campagne 2024, menée sur les quatre points concernés, révèle une conformité sur l'ensemble des échantillons prélevés.

Les analyses complémentaires demandées par l'ARS-DT47 et effectuées sur la commune de Saint Georges indiquent une moyenne conforme.

Au vu de ces résultats, nous pouvons confirmer que la recherche des points présentant un temps de contact avec le PVC posé avant 1980 supérieur à 48 heures est désormais terminée.

4. INDICATEURS FINANCIERS

4.1. Prix de l'eau

Le prix de l'eau comprend une partie fixe ou abonnement et une partie proportionnelle à la consommation d'eau.

Le délégataire perçoit également une part fixe et une partie proportionnelle à la consommation d'eau révisable dans les conditions fixées par le contrat d'affermage par une formule d'indexation

Prix délégataire = prix de base x coefficient d'indexation K

« K » calculé pour la facturation 2023 s'élève à 1,23405 (1,14807 en 2022)

Tarifs 2024

Tarif bleu	Part collectivité	Part fermier
Part fixe	53,68	41.96
Part proportionnelle	1,0704	0,8855
Tarif jaune	Part collectivité	Part fermier
Part fixe	352.73 €	256.69 €
Part proportionnelle	0,5214 €	0,6177
Tarif vert	Part collectivité	Part fermier
Part fixe	944.00 €	641.73
Part proportionnelle	0,4831	0,6053 €
Préservation des ressources agence de l'eau	0,1500 €	
Lutte contre la pollution	0,33 €	
TVA	5.5 %	

4.1.1.Facture-type 120 m3

	nombre	collectivité	fermier	Total
Part fixe	1	53,68	41,96	95,64 €
m3	120	1,0704	0,8855	234,71 €
Préservation des ressources Agence de l'Eau	120	0,15		18,00 €
Redevance pollution	120	0,33		39,60 €
Total HT				376,62 €
TVA 5.5 %				31.34 €
Total TTC				409.29 €

- Rappel facture 2022 : 397.33 €

4.2. Autres indicateurs financiers

- Dette du syndicat en capital au 31/12/24 = 216 377,74 €
- Montant travaux mandatés en 2024 : 1 143 526,62€
- Montant des amortissements effectués : 845 464,69 €

5. INDICATEURS ISSUS DU DECRET 2007-605

Depuis 2008, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service doit intégrer de nouvelles données, les indicateurs de performance, qui alimentent une base nationale.

Code fiche	Indicateur de performance	Valeur de l'indicateur	
D 102.0	Prix TTC du service d'eau potable au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	3,54 €/m3	
D102.0	Prix TTC du service d'eau potable au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	3,41 €/m3	
Code fiche	Indicateur de performance	Valeur de l'indicateur	
P 101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %	
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	99.2 %	
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	
P104.3	Rendement du réseau de distribution	63.27 %	
P105-3	Indice linéaire des volumes non comptés	2,65 m3/km/j	
P106-3	Indice linéaire de pertes en réseau	2,51 m3/km/j	
P110-3	Indice linéaire de consommation	4,32 m3/j/km	
Code fiche	Indicateurs de performance	Donnée élémentaires	Valeur des données élémentaires
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 1,10 %	longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N	43 957 ml
		Longueur du réseau de desserte au 31/12/N	798,384 km

P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Montant en euros des abandons de créances	44 540.64 €
		Volume consommé (y compris VEG) sur l'année calendaire de l'exercice	1 185 218
P 154,0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente : 3.89	Montant impayés au 31/12/23	152 079,58 €
		Chiffre Affaires TTC N-1	3 913 111 €

AVENANT N°5

à la convention de délégation de la compétence transports scolaires avec la Commune de Monsempron Libos

VU la convention de délégation de la compétence transports scolaires signée le 23 juillet 2019 avec la Commune de Monsempron Libos,

PRÉAMBULE

En sa qualité d'Autorité Organisatrice des transports scolaires, la Région Nouvelle-Aquitaine a approuvé une convention ayant pour objet de préciser le périmètre et les modalités selon lesquels elle délègue aux Autorités Organisatrices de 2nd rang certaines prérogatives en matière d'organisation, de fonctionnement et de financement des transports scolaires.

La Région Nouvelle-Aquitaine et la Commune de Monsempron Libos ont signé, le 23 juillet 2019, une convention de délégation de compétence transports scolaires qui prenait effet au 1^{er} juin 2019 pour s'achever au dernier jour de l'année scolaire 2025/2026.

La Commune de Monsempron Libos a fait part à la Région de son souhait de continuer le transport scolaire en tant qu'Autorité Organisatrice de 2nd rang sur son territoire.

ARTICLE 1 : MODIFICATIONS INTRODUITES PAR LE PRÉSENT AVENANT

Le présent avenant a pour effet de modifier de façon mineure la rédaction des articles 4.2.1 et 4.6 afin que la convention de délégation soit conforme au règlement des transports scolaires de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'article 4.2.1 - Procédure d'inscription est modifié comme suit :

« Sous réserve d'une décision contraire de la Région, il est rappelé qu'après le 4^{ème} lundi du mois de juillet les parts familiales seront majorées conformément au règlement régional des transports scolaires. »

L'article 4.6 - Accompagnateurs est modifié comme suit :

« Pour la sécurité des élèves de maternelles, l'Autorité Organisatrice de 2nd rang peut mettre en place un accompagnateur sur toute la durée du service pour les véhicules de plus de 9 places, conformément au règlement régional des transports scolaires.

Les modalités de prise en charge financière des accompagnateurs sont définies à l'Article 5.1. »

ARTICLE 2 : LES AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les autres clauses de la convention demeurent inchangées.

Fait à Bordeaux, le 25 juillet 2025
En deux exemplaires originaux

Pour le Président du Conseil régional
Et par délégation
La Cheffe du Service Transports
du Site d'Agen

Nadia BAILO-AMOUROUX LEAL

Le Maire de la Commune de Monsempron
Libos,

Jean-Jacques BROUILLET

ANNEXE 1 - PÉRIMÈTRE DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

CARACTERISTIQUES DU OU DES SERVICE(S) NON URBAIN(S) DE TRANSPORT FAISANT L'OBJET DE LA DELEGATION DE COMPETENCE

(liste susceptible de variation à chaque année scolaire, actualisée par simple courrier)

AO2 : COMMUNE DE MONSEMPRON LIBOS

N° ligne	Ligne et intitulé	Attributaire	A02
6	Montayral - Villeneuve/Lot	FIAGEO Groupe DELBOS	COMMUNE DE MONSEMPRON LIBOS
188.1	Fumel - Villeneuve sur Lot	FIAGEO Groupe DELBOS	COMMUNE DE MONSEMPRON LIBOS
188.2	Villeneuve/Lot - Fumel (retour 18 heures)	FIAGEO Groupe DELBOS	COMMUNE DE MONSEMPRON LIBOS
28.1	Condezaygues - Fumel	CARS EVASION	COMMUNE DE MONSEMPRON LIBOS
28.2	Fumel - Monségur (Retour 18 H)	CARS EVASION	COMMUNE DE MONSEMPRON LIBOS